

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

UNE ANNÉE AU CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN





SOMMAIRE

2019 en images _____ P. 4

Chiffres clés 2019 _____ P. 8

**La mise en œuvre
du Projet d'Établissement** _____ P.10

■ Direction des Ressources Humaines _____ P.11

■ Direction des Soins Infirmiers,
de Rééducation et Medico-Techniques _____ P.12

■ Direction des Affaires Médicales _____ P.14

■ Institut de Formation aux professions de santé _____ P.15

■ Direction des Affaires Financières et du Contrôle
de Gestion _____ P.16

■ Direction du Système d'Information _____ P.17

■ Direction des Services Techniques
et des Travaux _____ P.18

■ Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques _____ P.20

■ Direction des Achats et de la Logistique _____ P.22

■ Filière Personnes Agées _____ P.23

■ Coopération Territoriale _____ P.24

Activité 2019 _____ P.26

Activité des Pôles de Santé _____ P.29

■ Pôle Médecine _____ P.30

■ Pôle Chirurgie - Femme _____ P.32

■ Pôle Soins Critiques - Enfants _____ P.34

■ Pôle Médico Technique _____ P.36

Synthèse Budgétaire _____ P.37



Didier RENAUT
Directeur Général du CHAL et de l'Hôpital
Départemental Dufresne Sommeiller (HDDS)
Président du Comité Stratégique du GHT
Léman Mont-Blanc

Nous souhaitons adresser toute notre gratitude à l'ensemble des acteurs hospitaliers, aux femmes et aux hommes qui font la richesse du CHAL et de notre GHT. Leur mobilisation quotidienne et leur professionnalisme sont exemplaires, et nous voulons ici leur rendre un hommage appuyé. Ils ont toute notre confiance et notre reconnaissance.

2019 a été une année dense et active pour le CHAL, qui rassemble aujourd'hui près de 2 000 professionnels.

L'établissement a réalisé 36 560 séjours en hospitalisation (+5.4%), 246 621 consultations externes (+3.7%), 60 682 passages aux urgences (+1.3%) et 2 158 naissances.

La situation financière du CHAL reste saine avec un résultat budgétaire 2019 positif.

Les activités se développent, les dépenses sont maîtrisées et les conférences de dialogue de gestion mises en place avec les Pôles permettent un suivi performant de l'activité médicale et des équilibres financiers.

Le CHAL a poursuivi la réalisation de ses différentes opérations de travaux afin d'améliorer encore l'accueil et la prise en charge de tous, usagers comme professionnels.

Le nouveau Bâtiment de 3 500 m² « Le Môle » a été livré. Les premières consultations externes d'Ophthalmologie y sont réalisées depuis le 13 janvier 2020.

Un nouveau Scanner est opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2019 dans le service d'Imagerie, en remplacement de l'ancien équipement datant de 2012.

La 1^{ère} pierre de la nouvelle Résidence EHPAD de Marnaz a été posée le 16 décembre 2019 sur le terrain mis gracieusement à disposition par la Commune. La livraison du Bâtiment est programmée pour début 2022.

Les travaux d'humanisation de la Résidence EHPAD d'Ambilly se poursuivent à bon rythme.

Les travaux de reconstruction de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants sont programmés pour une livraison du nouveau Bâtiment mi 2022.

Le projet d'Adaptation du Plateau technique du CHAL est instruit avec l'ARS.



Dr. Paul VIGNOLI
Président de la CME du CHAL

Concernant le développement des activités en 2019, nous souhaitons souligner :

- la pérennisation de la Filière Gériatrique aux Urgences
- la reconduction en novembre dernier du dispositif du « Médecin répartiteur libéral » aux Urgences
- la mise en place d'un nouveau dispositif hivernal pour mieux prendre en charge les afflux de patients pendant cette période, avec l'ouverture de 10 lits d'hospitalisation supplémentaire le 6 janvier 2020.

Le CHAL a élaboré son nouveau Projet d'Établissement " Nos Challenges 2020-2024".

Les orientations stratégiques de l'établissement pour les 5 prochaines années, en cohérence avec le Projet Médical Partagé du GHT, ont été définies.

Présenté aux instances en février 2020, le Projet d'établissement 2020-2024 se fonde sur les 4 valeurs portées par le CHAL : Hospitalité, Excellence, Attractivité, Partage.

En 2019, la stratégie de Groupe public s'est affirmée avec la mise en œuvre des axes prioritaires du Projet Médical et du Projet de Soins Partagés du GHT :

- mise en place d'une Direction commune entre le CHAL et l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller (HDDS), et création de 10 lits d'hospitalisation de soins palliatifs à l'HDDS
- intérim de la Direction de l'Hôpital de Reignier assurée par le CHAL
- constitution de la Fédération Médicale Inter-Hospitalière «Urgences Léman Mont-Blanc»
- création du Groupement de Coopération Sanitaire «Pôle de Cancérologie Léman Mont-Blanc»
- mise en place du «Médipôle de Cluses, Centre de Consultations médicales»
- mise en place d'astreintes territoriales pour certaines spécialités chirurgicales

Ce rapport d'activité est riche et témoigne de l'excellence et de la dynamique des équipes du CHAL, établissement support du GHT Léman Mont-blanc, au service de la population du territoire.

Nous sommes fiers de vous le présenter.



Martial SADDIER
Président du Comité Territorial des Elus
Locaux du GHT Léman Mont-Blanc



2019 EN IMAGES



Janvier - Février 2019 Direction Commune entre le CHAL et l'Hôpital Départemental Dufresne Someiller

Le 28 janvier et le 11 février 2019, les Conseils de Surveillance de l'HDSS et du CHAL ont validé à l'unanimité la convention de Direction commune entre l'HDSS et le CHAL, après avoir recueilli l'avis de l'ensemble des instances des deux établissements. Cette convention a ensuite été transmise pour approbation à l'ARS.

Cet acte fort, volontaire, dans la vie des deux établissements témoigne de la volonté commune de renforcer les coopérations dans une logique de solidarité et de soutien mutuel au bénéfice direct des patients du territoire. Cette démarche s'inscrit dans un contexte local et national qui promeut la collaboration et la mutualisation de moyens entre les Hôpitaux d'un même territoire. La Direction commune va permettre aux deux établissements de développer des projets communs ambitieux, comme par exemple dans le domaine des Soins Palliatifs.

21 mars 2019 - Soirée Oncogériatrique au CHAL

C'était la 1^{ère} soirée médicale proposée par le GHT Léman Mont-Blanc, en lien avec le Centre de Coordination en Cancérologie de Haute-Savoie Nord et la Filière Gérontologique Alpes-Léman. Une soirée d'information médicale sur la prise en charge de la personne âgée atteinte de cancer qui, par la qualité des interventions et des échanges, a pleinement satisfait un auditoire venu en nombre (médecins de ville, infirmiers libéraux, professionnels à domicile, en EHPAD, soignants du GHT Léman Mont-Blanc...).



11 avril 2019 - La Résidence EHPAD de Marnaz fête son 30^{ème} anniversaire !

Un anniversaire, c'est un moment festif. Toute l'équipe de la Résidence EHPAD "Les Corbattes", accompagnée de la Direction du Pôle de Gériatrie et du Service Communication ont œuvré pour fêter ce bel anniversaire avec les résidents, leur famille ainsi que tous les partenaires bénévoles et professionnels de l'EHPAD.

Au programme : expo photo, posters, décoration, buffet dînatoire, accompagnement musical par les fidèles «Jean et Christian» et bien sûr, le gâteau d'anniversaire... sur trois niveaux... clin d'œil à la nouvelle Résidence !



Avril 2019 - Concours "Comment faisons-nous vivre la Bienveillance au quotidien ?"

C'est la question que le Comité de Pilotage «Droits des Patients» du CHAL a souhaité poser aux professionnels, patients et résidents de l'Établissement et de l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller, à travers l'organisation d'un concours d'expression artistique.

Au total, ce sont 45 œuvres qui ont été créées, avec des modes d'expression artistique variés et par des personnes aux profils différents : patients, résidents, professionnels soignants, administratifs...



28 juin 2019 - Journée de sensibilisation au handicap à l'IFSI

Cette journée organisée en collaboration avec l'association "Espace Handicap" de Ville la Grand a permis aux étudiants de 1^{ère} année d'entendre les témoignages de personnes en situation de handicap ainsi que de participer à l'expérimentation des difficultés pratiques que ces personnes rencontrent dans leurs déplacements quotidiens. L'équipe pédagogique et les membres de l'association tirent un bilan très positif de cette journée qui s'est clôturée par un sympathique moment de convivialité, avec l'organisation par les étudiants d'un buffet canadien.



1^{er} Juillet 2019 - Inauguration du Centre de soins et de santé de Cluses

Baptisé «Le Médipôle de Cluses», le nouveau Centre de soins et de santé a été inauguré le 1^{er} juillet 2019. Son ouverture s'effectuera le 2 septembre avec des consultations spécialisées et de médecine générale, en complément de consultations de 1^{er} recours assurées par la médecine de ville.

C'est dans la dynamique du GHT Léman Mont-Blanc que le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL), les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB) et le Maire de Cluses, en lien avec le Président du Comité Territorial des Elus Locaux du GHT et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, se sont accordés pour développer des consultations avancées de spécialistes et de médecine générale. Cette opération qui s'articule également avec les professionnels de ville est unique sur le territoire. Elle bénéficie également du soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental de Haute-Savoie.



Juillet 2019 Un nouveau Scanner au CHAL

Dans le cadre d'un renouvellement d'équipement, le service d'Imagerie Médicale du CHAL a mis en service ce 1^{er} juillet 2019 un nouveau scanner. Il s'agit du 1^{er} achat mutualisé d'un équipement médical lourd sur le GHT, associant le CHAL et les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB) qui ont également renouvelé leur scanner.

Prochaine étape : un 2nd scanner sera installé au CHAL au premier semestre 2020 dans le cadre d'un fonctionnement en coopération public-privé.



13 septembre 2019

Exercice Plan Blanc : 10h20, le Léman Express déraille dans un tunnel

Cet exercice transfrontalier, d'ampleur exceptionnelle, a mobilisé 2 000 participants, dont 1 200 figurants.

Les équipes du CHAL ont participé activement et efficacement à cet exercice, que ce soit sur site de l'accident avec 2 équipages SMUR ou sur place avec plusieurs professionnels mobilisés et l'activation de la Cellule de crise. Le Plan Blanc a été déclenché à 12h40, avec l'arrivée des premières victimes (sous forme fictive de «fiche médicale»).

Au total, il a fallu organiser la prise en charge de 137 blessés, dont 25 ont été adressés au CHAL. Cet exercice s'est terminé en fin d'après-midi. Un debriefing à chaud a permis de faire un premier bilan très positif ainsi que d'identifier des actions d'amélioration.



8 juillet 2019 - Le CHAL s'agrandit et baptise son nouveau bâtiment "Le Môle"

Sept ans après son ouverture à Contamine sur Arve, le CHAL finalise une 1ère opération d'extension en réponse à l'augmentation constante de l'activité et à l'évolution des pratiques médicales. Les travaux du nouveau Bâtiment sont au stade des aménagements intérieurs. La livraison interviendra fin 2019 pour une mise en service début 2020.

La visite de chantier organisée le 8 juillet 2019 a été l'occasion de baptiser le nouveau Bâtiment "Le Môle", en référence à un des massifs emblématique de la région dont l'ascension offre un panorama à 360° sur la chaîne du Mont-Blanc, les Aravis, la Pointe d'Andey, le Lac Léman...



25 septembre : Séminaire médical sur le Projet Médical CHAL-HDDS 2019-2023

Plus de 70 professionnels (médecins, cadres de santé, directeurs...) des deux hôpitaux (CHAL et HDDS) étaient rassemblés au Château de Villy de Contamine sur Arve. Un lieu idéal pour prendre un peu de hauteur et travailler sur le nouveau Projet Médical qui constitue avec le Projet de Soins le cœur du Projet d'établissement. Après les mots d'accueil et un mot introductif effectués par la gouvernance du CHAL précisant notamment les enjeux de ce Projet Médical, les participants se sont répartis en 4 ateliers : «Cancérologie», «Chirurgie», «Médecine & Gériatrie», «Urgences».

Le Projet d'établissement, élaboré pour une période de 5 ans, s'inscrit dans les axes stratégiques du GHT et du Programme Régional de Santé arrêté par l'ARS.

Octobre 2019 - Octobre Rose

1^{er} octobre

Octobre Rose au CHAL

Comme chaque année, le CHAL s'est mobilisé pour Octobre Rose. Pas moins de 12 associations et structures partenaires étaient présentes dans le Hall d'accueil de l'Hôpital.

Les Fées Roses du CHAL, dont l'association a été créée en avril 2019, ont été particulièrement sous les feux des projecteurs de deux reportages effectués par TV8 Mont-Blanc et par France 3 Alpes.



6 octobre

Le CHAL, les Fées Roses et l'IFSI à la Saint-Bruno

Pour la 4^{ème} année consécutive, le CHAL était présent en force dans les allées de la Saint-Bruno à Contamine sur Arve.

Les professionnels du CHAL et les étudiants de l'IFSI se sont distingués également en montant sur le podium des deux fameuses courses organisées pour l'événement. Bravo !



14 novembre 2019 - Conférence éthique sur la prise en charge hospitalière des suicidants aux multiples passages à l'acte

C'est à partir d'une sollicitation du service des Urgences du CHAL concernant une prise en charge particulièrement complexe, que le Comité Local d'Éthique, présidé par le Dr André Dartiguepeyrou, a pris l'initiative d'organiser cette Conférence-Débat animée par une personnalité renommée, le Professeur Jacques Védrette.

Ce dernier, Psychiatre, ancien Chef de service des Urgences du Centre Hospitalier Lyon-Sud des Hospices Civils de Lyon, Professeur de Médecine légale, Président fondateur du GEPS (Groupement d'Études et de Prévention du Suicide) et auteur de nombreuses publications sur le suicide, a partagé sa grande expérience durant cette soirée d'échange pour une meilleure compréhension de l'acte suicidaire multi-récurrent et une réflexion autour du sens des soins proposés aux patients suicidants aux multiples passages à l'acte.

L'initiative a trouvé un écho très favorable auprès des professionnels de santé du territoire : plus de 110 participants étaient présents.



16 Décembre 2019 - Pose de la première pierre de la nouvelle Résidence EHPAD de Marnaz

Pour célébrer ce temps fort, un puzzle était proposé à tous les participants à la cérémonie ; une façon ludique et symbolique de construire collectivement la Résidence EHPAD de demain. Une nouvelle Résidence qui améliorera encore la qualité des prises en charge des résidents ainsi que les conditions de travail des professionnels. La livraison est prévue début 2022.



18 au 22 novembre 2019 : Un Escape Game pour la semaine de la sécurité des patients

Dans le Cadre de cette semaine de sensibilisation, le service Pharmacie du CHAL a proposé, avec l'appui de Sim'CHAL une animation originale : un Escape Game pour sensibiliser les professionnels au bon usage des antibiotiques.

CHIFFRES CLÉS 2019



CAPACITÉ au 31 Décembre 2019

377

Lits d'hospitalisation
complète

37

Places d'hospitalisation
de jour

20

Places d'HAD



16

Places de dialyse
(gestion en partenariat avec
B.BRAUN et AURAL)



253 lits en EHPAD

EHPAD d'Ambilly - Les Edelweiss **85** lits

EHPAD de Bonneville - Peterschmitt **88** lits

EHPAD de Marnaz - Les Corbattes **80** lits

ACTIVITÉ

Depuis son implantation en 2012,
l'activité du CHAL est en constante augmentation.
En 2019, celle-ci représente :



2 158
Naissances



198 797
consultations externes



36 560
Séjours en MCO⁽¹⁾



127 444
journées en MCO⁽¹⁾



29 081
imageries en coupe



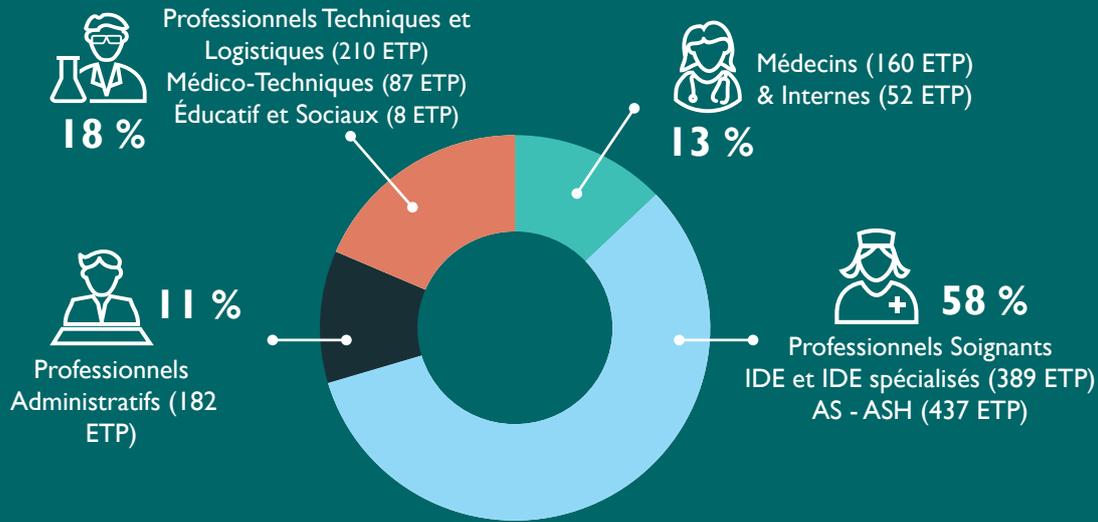
11 575
interventions au
Bloc Opérateur

(1) Médecine Chirurgie Obstétrique

RESSOURCES HUMAINES

Le CHAL, 1^{er} employeur de Haute-Savoie Nord représente

1 896 collaborateurs exerçant plus de
70 métiers différents



FORMATION

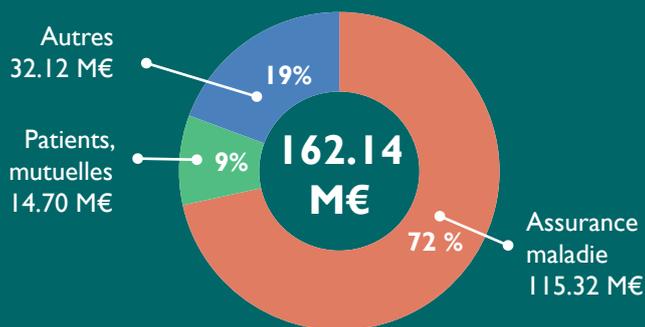


L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides Soignants du CHAL forme :

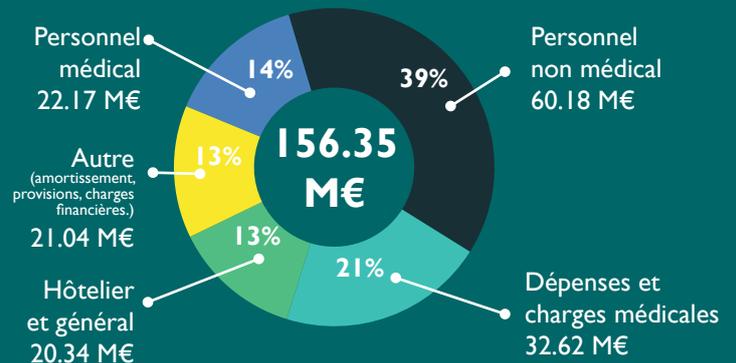
314 étudiants Infirmiers (3 promotions)
70 élèves Aides-soignants

BUDGET D'EXPLOITATION

RECETTES



DÉPENSES



FONCTIONS SUPPORT



513 767
Repas servis



773 071
Kilos de linge lavé



LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT



Lucia DOVALE
Directrice des Ressources Humaines

Carrières et Compétences

La Direction des Ressources Humaines s'inscrit en 2019 dans une gestion pro-active des carrières en augmentant le nombre de commissions de stages pour les personnels de catégorie C. Dans un objectif de réactivité, la gestion des concours se développe également intégrant des examens professionnels pour des grades spéciaux et intermédiaires. En application de la réglementation, l'ensemble des personnels socio-éducatifs de catégorie B ont été reclassés en catégorie A, à compter du 1er février 2019.

Le développement de Gesform évolution permet, quant à lui, d'accéder aux entretiens professionnels via la plateforme web. A l'issue, un plan de formation pluri-annuel est mis en œuvre afin de répondre aux besoins et décliner des parcours de formation. L'année 2019 a enfin permis de poser les prémices du conseil en évolution professionnelle.

Fiabilité des comptes

Les contrôles réalisés par les commissaires aux comptes prouvent, une fois de plus, de la qualité de gestion des comptes. Le contrôle URSSAF a contribué, à la marge, à la mise en conformité des cotisations sociales suite aux évolutions réglementaires.

Prélèvement à la source

En 2019, la fonction rémunération engage la dématérialisation du recouvrement des impôts sur le revenu.

La mise en œuvre de ce nouveau système de contribution s'est déroulée avec succès. Les échanges avec l'administration fiscale s'effectuent de façon fiable et sécurisée.

Organisation du travail

Un appel à projet est lancé en 2019 dans le cadre d'une étude sur l'organisation des secrétariats médicaux. Les enjeux sont notamment de développer la performance de l'organisation et l'adéquation des ressources à l'activité, tout en améliorant la qualité de vie au travail des secrétaires médicales et la prise en charge du patient. L'année 2019 a également permis la validation des cycles pour 2 services du Pôle Médecine, partiellement 3 services du pôle chirurgie et 2 services du Pôle Médico-Technique.

Responsabilité sociétale

En 2019, la Direction des Ressources Humaines poursuit le renouvellement de la convention FIPHFP en développant entre autres des démarches actives de recrutement dans le cadre de l'apprentissage ou des contrats aidés. Egalement dans une démarche solidaire et en partenariat avec le SDIS, le CHAL formalise 45 conventions individuelles fixant les conditions et les modalités de la disponibilité accordée pour chaque agent sapeur-pompier volontaire, pendant son temps de travail et dans le respect des nécessités de fonctionnement de l'établissement.

Afin de soutenir les équipes soignantes soumises à des prises en charge difficiles, la Direction des Ressources Humaines répond à l'appel à projet sur l'humanisation des soins et reçoit de la Fondation de France un financement permettant d'élargir la supervision sur de nouveaux services.

Projet social

Relayée par des groupes de travail dynamiques, l'écriture du projet social s'organise autour de quatre thèmes que sont la marque employeur, la responsabilité sociétale, la modernisation des ressources humaines et la solidarité territoriale. Ce projet s'intègre dans le projet d'établissement et se déclinera sur les cinq prochaines années.

Enjeux du Groupement Hospitalier de Territoire sur la fonction RH :

Concernant le GHT, la refonte du projet social répond à deux volontés communes que sont l'uniformisation des pratiques de recrutement entre les établissements ainsi que la mise en place d'une équipe de santé au travail territoriale. Le plan de formation territorial répond aux orientations institutionnelles et s'inscrit dans le cadre du projet médical et du projet de soin partagé.

DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUE



Corinne BOULAIN
Directrice des Soins

ORGANISATION ET COORDINATION DES ACTIVITES PARAMEDICALES

PÔLE CHIRURGIE-OBSTÉTRIQUE

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité, le Bloc Opérateur et l'Unité de Chirurgie Ambulatoire ont participé au benchmark organisé en Région Auvergne-Rhône-Alpes sur la période de mars-avril.

- Un travail important a été mené concernant l'organisation des arsenaux du Bloc Opérateur qui fait suite aux réflexions des équipes sur les matériels nécessaires et leurs aménagements.

- La visite de l'Autorité de Sureté Nucléaire prévue le 4 décembre 2019 a été organisée en amont : formation des professionnels, sensibilisation au port des dosimètres, actualisation des procédures ...).

- On note aussi la poursuite du travail sur la Réhabilitation Anticipée Après Chirurgie (RAAC) du cancer colorectal, de la chirurgie bariatrique, de la prothèse de hanche et de la prothèse de genou. La baisse de la Durée Moyenne de Séjour permet d'absorber un plus grand nombre d'interventions faites au Bloc Opérateur.

- Sur le plateau de consultation, l'organisation des activités d'ophtalmologie a été pensée dans la perspective de l'ouverture du bâtiment « Le Môle » prévu en début d'année 2020.

- La mise en place des SMS pour rappel de consultations prévues sous 72 heures a permis de répondre de façon plus efficace à la gestion des rendez-vous.

- L'activité en Salle de naissance est en très légère baisse par rapport à l'année 2018

	2018	2019
Nombre d'accouchements (avec MFIU ⁽¹⁾ après 22)	2160 (+67)	2113 (-47)
Nombre de naissance (avec MFIU après 22 SA)	2198 (+60)	2158 (-40)
Nombre accouchements à domicile	12	13
Nombre MFIU/IMG ⁽²⁾ après 22 SA	21	16
Nombre MFIU/IMG entre 15 et 22 SA	16	19

(1) Mort Fœtale In Utero (2) Interruptions Médicales de Grossesses

PÔLE MÉDECINE

- Dimensionnement en diabétologie d'une unité de semaine et de façon concomitante augmentation capacitaire du service de néphrologie.

- Mise en place dans le cadre du « Plan Hivernal » d'un secteur de 9 lits en proximité de la Médecine Interne.

- Lors de la fermeture estivale, une nouvelle organisation a été testée afin d'éviter les transferts de patients, fermeture de 2 mois du service de rhumato-gériatrie et réorganisation du service de neurologie en 3 secteurs géographiques de spécialité.

- Les parcours des patients sont opérationnels avec pour exemple la mise en place de l'Ecole de l'Asthme en pneumologie, la collaboration avec les Hopitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB) sur les enregistrements de polysomnographie.

- Pour les pathologies chroniques, réorganisation des sessions d'éducation thérapeutique en diabétologie, fluidification de la prise en soins

- Fluidification de la prise en soins des pathologies chroniques sur les lits d'hospitalisation de semaine en néphrologie (réduction des délais de prise en charge).

- En gériatrie, organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires autour de situations complexes de patient au sein du service.

- Mise en œuvre d'une collaboration inter-établissements dans le cadre du parcours du patient AVC NEUROGERIATRIE avec handicap sévère.

Le Centre Hospitalier Alpes-Léman, le centre de rééducation /réadaptation MGEN d'Evian, l'hôpital départemental de Reignier ont mis en place un parcours de soins coordonné.

PÔLE SOINS CRITIQUES

- Poursuite du déploiement du Dossier Patient Informatisé avec le paramétrage et le démarrage du logiciel AZUR au Service d'Accueil et de traitement des Urgences (SAU) début 2019. Forte implication de tous les acteurs dans ce projet, qui représente entre autre une opportunité pour réaffirmer le sens des transmissions ciblées dans ce secteur d'activité.

- L'intensification de la démarche SSE (situations sanitaires exceptionnelles) se poursuit avec le volet Accueil MASSif de Victimes (AMAVI) testé lors d'une simulation (exercice CEVA).

- L'organisation des activités a été repensée en tenant compte des moyens nouveaux attribués (fiches de poste, sécurisation des prises en charge)

DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUES

ANIMATION DES INSTANCES REPRESENTATIVES

■ La Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT) s'est réunie à 4 reprises au cours de l'année 2019. Les sujets traités sont en lien avec la Politique des soins définie dans la cadre du Projet d'Établissement et concerne la qualité et la sécurité des soins, les actions menées au sein des Instances : Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN), Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN), Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD), Comité Local d'Éthique (CLE).

CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE LA SECURITE DES SOINS

- Poursuite des audits sur les filières de prise en charge, un premier sur le secteur des Urgences en objectivant un point de vigilance sur la « transmission clinique paramédicale ».
- Le CHAL a répondu positivement à l'appel à projet soutenu par l'Agence Régionale de Santé AURA pour le développement de la Réhabilitation Accélérée Après Chirurgie (RAAC) Césarienne.
- Accompagnement du service de Pédiatrie en préparation de la saison hivernale : formation des professionnels à l'utilisation spécifique des matériels pour la prise en charge des enfants en surveillance continue, analyse de pratiques ...
- Développement de l'activité du Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) sur le site d'Ambilly avec la mise en place d'une journée de consultation sage-femme de planning familial conjointement à une consultation du Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) afin de répondre aux besoins des usagers (notamment des jeunes et des femmes en situation précaire) en termes d'information, de prise en charge autour de la maîtrise de la fécondité, l'éducation à la sexualité, le conseil conjugal et l'accompagnement psychosocial autour de l'IVG.

COMMUNICATION ET INFORMATION

- La mise en place des conférences de dialogue de gestion sur l'ensemble des pôles a donné lieu à des échanges constructifs ainsi qu'à la présentation des projets et objectifs des différents secteurs d'activité.
- Investissement fort des équipes lors des manifestations : "Octobre Rose", "Mars Bleu" avec la promotion de la prévention du cancer colorectal (exposition d'un colon géant dans le Hall du CHAL) par l'équipe de l'Unité de jour.
- Le soutien de l'allaitement et des soins de développement s'inscrit dans le cadre de la promotion de la santé et du soutien de l'allaitement maternel pour ce faire actualisation du livret sur l'allaitement maternel (document d'information à destination des patientes), réalisation du livret sur l'allaitement artificiel (nouveau-né), réalisation d'affiches : Photos des signes d'éveil du nouveau-né (nouveau-né, dans chaque chambre).

PROFESSIONNALISATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

- Accompagnement des faisant-fonction de cadre de santé positionnés dans plusieurs unités du CHAL et en EHPAD.
- Création en fin d'année du service de suppléance infirmier qui intervient en renfort ou en cas d'absentéisme sur les Pôles Médecine et Chirurgie.
- Au niveau de l'évolution des métiers en santé, promotion de la formation des infirmiers en pratique avancée avec la formation en cours d'une IPA « en oncologie ».
- Le CHAL répond à l'ensemble des demandes de stage des Universités, Institut de Formation, Lycées, ainsi qu'aux préparations aux concours d'entrée en formation.

Se rajoute à cela, les stages gérés par l'IFSI-IFAS d'Ambilly qui sont prioritaires et s'élève à plus de 200 places mobilisées chaque année.



Laurence MINNE
Directrice des Affaires Médicales

RECRUTEMENTS ET PROJET SOCIAL

Plus de 20 nouveaux médecins ont rejoint les équipes du CHAL en 2019 permettant à l'établissement de déployer certaines activités à pleine capacité grâce à des équipes renforcées et d'en développer de nouvelles (hématologie notamment). L'effectif médical moyen sur l'année 2019 s'établit à 160 ETP (hors internes) contre 149 ETP en 2018.

Les recrutements envisagés, programmés ou déjà réalisés sur 2020 suivent une dynamique identique et devraient permettre de stabiliser les équipes et activités de neurologie et de gastro-entérologie notamment qui demeurent à ce jour fragilisées.

Le recours aux remplaçants ou intérimaires a fortement diminué en parallèle grâce à ces recrutements ; les dépenses d'intérim sont désormais circonscrites essentiellement aux urgences et à la pédiatrie.

Le volet Ressources Humaines du Projet d'Etablissement 2020-2024 intègre des projets spécifiques et adaptés aux attentes des professionnels médicaux. Ces actions visent notamment à conforter l'attractivité du CHAL en favorisant les conditions d'exercice satisfaisantes dans l'établissement et sur le territoire.

ELECTIONS ET DÉSIGNATIONS

En 2019, des élections intermédiaires ont été organisées afin de pourvoir au remplacement de 18 titulaires parmi les 56 membres élus de la CME. A la suite du Dr LAE, le Dr VIGNOLI a été élu Président de la CME pour la fin du mandat soit décembre 2020.

13 chefferies de service ont été renouvelées en 2019 à l'expiration du mandat de 4 années des titulaires de la fonction. Chaque candidat a présenté son projet en Directoire qui a rendu un avis et pu faire part de ses observations sur chacun d'eux.

TERRITOIRE

D'autres recrutements ont permis et permettront de développer des coopérations renforcées avec les établissements du territoire, au service d'une politique d'offre de soins graduée et équilibrée sur l'ensemble du GHT Léman Mont-Blanc.

La politique de recrutement coordonné entre établissements du GHT s'appuie notamment sur la fonction de recrutement médical de territoire mise en place en mars 2019 au bénéfice de l'ensemble des 7 hôpitaux. Les postes à pourvoir en priorité indiqué par chaque établissement ont fait l'objet d'approches directes auprès des candidats potentiels et d'une diffusion dynamique et attractive sur les réseaux sociaux.

Le rôle du CHAL sur le territoire a été conforté à travers la notification par l'ARS des lignes de Permanence des Soins qu'il doit assurer en qualité d'établissement support. Des lignes de garde supplémentaires sont identifiées en anesthésie, en pédiatrie et en neurologie, la ligne d'astreinte de chirurgie vasculaire à vocation territoriale est coordonnée par le CHAL.

PROJETS 2020

En 2020, les différentes actions de coopération liées aux ressources médicales engagées depuis la création du GHT Léman Mont Blanc en 2017 vont se poursuivre et la dynamique d'équipe médicale de territoire va s'intensifier.

INSTITUT DE FORMATION AUX PROFESSIONS DE SANTÉ



Isabelle RUIN
Directrice IFSI-IFAS

PEDAGOGIES INNOVANTES

■ **Simulation en santé** : 2019 a permis de poursuivre le développement de la simulation en santé au sein de l'institut tant pour les étudiants en soins infirmiers que pour les élèves aides-soignants. 393 ont été formés soit au total 1226 heures de formation. La collaboration avec la troupe de théâtre «La compagnie d'un soir» a été reconduite et permet la réalisation de séquences en présence de «patients-simulés» pour des mises en situation au plus proche de la réalité. L'acquisition d'un équipement de simulation a permis d'améliorer la qualité et l'efficacité des séquences. Avec deux formateurs titulaires d'un diplôme universitaire de simulation en santé, chargés de coordonner l'organisation et la mise en œuvre des séquences, cette méthode est aujourd'hui pleinement intégrée aux programmes de formation.

■ **Apprentissage collaboratif à distance** : Il est développé à l'IFSI. C'est une démarche qui reconnaît le caractère individuel et réflexif de l'apprentissage de même que son ancrage social en le rattachant aux interactions de groupe. Ainsi, des méthodes actives via les outils du numérique sont utilisées dans plusieurs dispositifs de formation telles que la co-présence virtuelle de communautés d'apprentissage constituées d'étudiants qui représentent une équipe de soignants, l'écriture collaborative via des forums...

Un groupe de travail est créé depuis décembre 2019 pour travailler une ingénierie didactique des médias avec pour objectif la promotion des Nouvelles Techniques d'Information et de Communication et le développement de l'apprentissage collaboratif à distance

PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

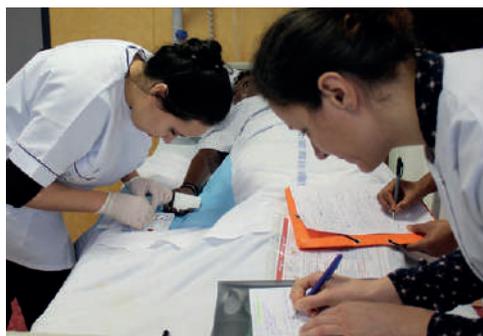
La mise en place du service sanitaire des étudiants en santé a été effective en 2019. Les étudiants en soins infirmiers de la promotion 2017-2020 ont tous obtenu l'attestation de service sanitaire obligatoire pour la validation de leur cursus de formation et l'obtention du diplôme d'Etat.

Dans le cadre de la démarche de santé publique, les élèves aides-soignants ont mené une campagne d'information vaccinale à destination des apprenants de l'institut, des professionnels et usagers du Centre Hospitalier Alpes Léman qui a contribué à l'augmentation du nombre de personnes vaccinées. En effet, le nombre d'apprenants et de professionnels de l'institut vaccinés contre la grippe a été multiplié par quatre.

Cette année encore, les étudiants et les élèves ont activement participé aux actions de santé publique : Octobre Rose, Mars Bleu, les Parcours du Cœur, le Mois Sans Tabac.

LA FORMATION CLINIQUE DES APPRENANTS

Afin d'enrichir les parcours de formation clinique des étudiants, de développer la cohérence du parcours de formation et répondre au mieux à leurs projets professionnels, l'institut a mis en place des parcours de stage. D'autre part, et pour l'opportunité qu'une telle expérience peut apporter sur un parcours de formation, un groupe de 18 étudiants en soins infirmiers a été accompagné dans un projet de stage à l'étranger : Bénin, Vietnam, Canada, Ile de la Réunion. Afin de valoriser l'investissement de ce groupe d'étudiants dans « le prendre soin ici et ailleurs », un retour d'expérience a été organisé à l'institut.



LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'institut a poursuivi son investissement dans la formation des professionnels de santé du territoire. C'est dans le cadre d'un travail collaboratif avec les autres IFSI/IFAS du GHT Léman Mont-Blanc qu'un programme répondant aux attentes des établissements de santé a été élaboré. L'institut de formation en soins infirmiers d'Annemasse-Ambilly a délivré 1778 heures/formation en 2019. De nouveaux axes de formation intégrant des pédagogies innovantes ont été proposés.

LA DEMARCHE QUALITE

L'institut poursuit son engagement dans la démarche qualité par la mise en place d'un système de management de la qualité. Notre objectif est d'améliorer la performance et la satisfaction des candidats, des apprenants, des professionnels et des partenaires. Notre programme d'amélioration continue de la qualité vise à répondre aux critères de certification ISO 9001.

ADMISSION EN FORMATION INFIRMIERE

Le quota attribué par la Région est de 108 étudiants. 2019 a été marqué par de nouvelles modalités d'admission. Le nombre de candidats admis issus de Parcoursup était de 79, celui des candidats admis relevant de la formation professionnelle continue et passant des épreuves de sélection était de 29. Au total, 108 étudiants en soins infirmiers ont effectué la rentrée de septembre 2019.

ADMISSION EN FORMATION AIDE-SOIGNANTE

Le nombre de places attribuées par la Région est de 77 élèves. Le nombre de candidats inscrits au concours 2019 était de 127, soit 18,6% de moins qu'en 2018. 70 élèves ont été admis en formation à la rentrée de septembre 2019, 49 Cursus complets et 21 cursus partiels.

RÉSULTATS DES DIPLOMES D'ÉTAT 2019

Diplôme d'Etat Infirmier : Sur 100 étudiants présentés, 4 ont été diplômés à la session de Mars, 79 à la session de juillet et 10 à la session de décembre, soit au total, 93 étudiants.

Diplôme d'Etat aide-soignant : Sur 74 élèves présentés, 68 ont été diplômés à la session de juillet, 2 à la session d'octobre, soit au total 70 élèves.

RECONSTRUCTION DE L'INSTITUT DE FORMATION

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la construction du Pôle de formations supérieures en co-maîtrise d'ouvrage entre le CHAL et Annemasse Agglo. Les conventions cadre et de financement ont été signées le 26 août 2019. Le projet de reconstruction de l'institut est soutenu par l'ARS, le Conseil Départemental et la Région qui a alloué une subvention de 4 M€. L'institut ouvrira ses portes sur la commune d'Ambilly pour l'année universitaire 2022-2023. Cette construction offrira un espace connecté, modernisé, pour mieux répondre aux enjeux de développement et améliorer les conditions de formation.

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DU CONTRÔLE DE GESTION



Vincent PEGEOT
Directeur des Finances

FAITS MARQUANTS EN 2019

■ La mise en place du montage juridique destiné à porter l'opération de modernisation des Hôpitaux du Léman

Cette opération, d'un montant de 30M€ dont 15M€ seront financés

par le CHAL et 15M€ seront apportés par l'ARS, sera portée par un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) administré par le Directeur financier du CHAL.

■ La Certification sans réserve des Comptes du CHAL, pour la quatrième année consécutive

Cette certification, validée par des Commissaires aux Comptes indépendants, garantit que les comptes du CHAL présentent une image fidèle et sincère de la situation de l'établissement et que les processus comptables sont maîtrisés et contrôlés.

■ **Un travail d'analyse médico-économique et sur les parts de marchés**, visant à avoir une vision précise du rôle du CHAL au sein de son territoire, dans les différentes disciplines médicales.

■ **Une amélioration du codage de l'activité de l'établissement** : les techniciennes de l'information médicale assurent une présence accrue au sein des services de soins, dans le but d'améliorer la qualité du recueil des informations médicales. Cet appui a permis d'améliorer le codage et la valorisation de l'activité de l'établissement. Le Département de l'Information Médicale (DIM) a par ailleurs pris en charge le Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) de l'Hôpital Dufresne Sommeiller et de l'Hôpital Andrevetan.

■ **Le développement des outils d'analyse de gestion** : Le CHAL dispose d'une palette étoffée d'outils d'analyse de gestion et participe à l'Echelle Nationale des Coûts ; cet échantillon des 50 établissements les plus avancés en comptabilité analytique au niveau national permet au Ministère de fixer les tarifs des séjours hospitaliers.

■ **La mise en place des conférences de dialogue de gestion** : ce moment d'échanges entre le Pôle et l'équipe de direction permet de faire un point sur l'évolution des indicateurs (activité, qualité, ressources humaines,...), des projets et sur les éventuelles difficultés. En 2019, deux conférences ont été réalisées avec chacun des 5 Pôles du CHAL : la première au printemps et la seconde à l'automne.

■ **La mise en place d'un outil de reporting de l'activité de bloc opératoire** : il présente chaque mois, de manière structurée, l'activité de bloc opératoire et l'occupation des différentes vacations opératoires.

■ **La mise en place d'un outil de reporting de l'activité au niveau du GHT** : cet outil permet à chacun des établissements du GHT de connaître l'activité de l'ensemble des établissements. Il se double de tableaux de pilotages budgétaires qui permettent de partager les trajectoires des établissements du GHT.

■ **La signature d'une convention avec la Direction Départementale des Finances Publiques** qui permettra dès janvier 2020, l'installation de la trésorerie hospitalière dans les locaux du CHAL au sein du nouveau bâtiment "Le Môle".

OUTRE LA POURSUITE DES PROJETS ENGAGÉS EN 2019, L'ANNÉE 2020 SERA MARQUÉE PAR :

■ La mise en place de la réforme du financement

L'établissement sera notamment concerné par la mise en place du forfait diabétologie qui rémunèrera désormais l'établissement en fonction du suivi d'une file active en lieu et place de la rémunération à l'épisode de soins connue jusqu'alors

■ **L'installation d'un nouveau scanner et d'un nouvel IRM** portés par 2 Groupement de Coopération Sanitaire. Le scanner sera installé sur le site du CHAL, et l'IRM sera basé sur le site de l'Hôpital Privé des Pays de Savoie (HPPS), libérant de fait des vacations sur l'appareil actuellement exploité sur le site du CHAL.

DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION



Etienne MAUGET
Directeur des Travaux, des Services Techniques
et du Système d'Information

Les actions menées par la DSIO sont réparties selon trois axes différents mais convergents :

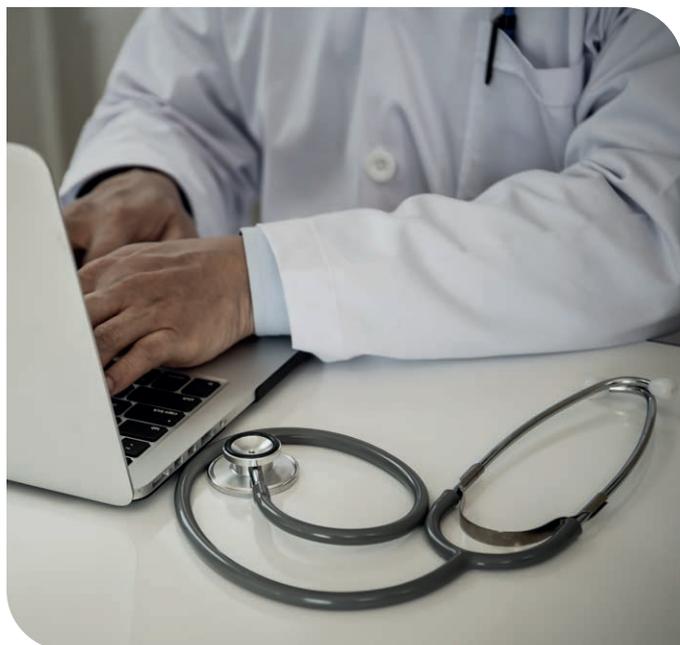
- L'équipe DPI assure le paramétrage, la diffusion et l'accompagnement des différents modules d'EASILY au sein de l'établissement
- L'équipe Informatique assure le fonctionnement de toute l'infrastructure technique nécessaire au fonctionnement des outils informatiques, et l'ensemble des logiciels qui constituent notre Système d'Informations Hospitalier
- La DSIO dans son ensemble travaille de concert avec ses homologues des hôpitaux du GHT Léman Mont-Blanc en vue d'homogénéiser les pratiques, les outils et permettre un partage d'informations entre professionnels de santé, y compris libéraux, pour améliorer les parcours de soins des patients que nous prenons en charge

PROJETS MENÉS EN 2019

De nouveaux modules d'EASILY ont été déployés, pour couvrir maintenant les champs suivants autour du «noyau» d'EASILY :

- Secrétariat
- Dossier Clinique
- Dossier de Soins
- Gestion des Urgences
- PMSi
- EHPAD

Suite à l'expérimentation menée en concertation avec la CPAM, le CHAL alimente maintenant en "production" le Dossier Médical du Patient (DMP) depuis février 2019.



PROJETS PRIORISÉS POUR 2020

Les établissements du GHT ont été sélectionnés par le Ministère de la Santé pour accélérer la mise en œuvre de leur Dossier Patient Informatisé (DPI) EASILY, et pour le CHAL, pour proposer des services numériques aux patients.

Le CHAL a mis en œuvre un outil de prise de Rendez-vous en ligne, accessible depuis le site internet, pour les consultations de médecine du voyage et celles d'ophtalmologie.

L'extension de ce service pour les rendez-vous d'Imagerie, de Médecine Nucléaire et de Chirurgie Vasculaire sont d'ores et déjà à l'étude.

Pour compléter les fonctionnalités d'EASILY, les 3 projets suivants sont identifiés pour 2020 :

- Circuit du médicament
- Prescriptions d'imagerie
- Gestion du bloc opératoire

La convergence des outils de GEstion Documentaire (GED) qualité (dans l'optique d'une certification commune des établissements du GTH) est lancée ; le produit a été collégialement choisi après une période riche d'échanges. La mise en œuvre sera progressive selon les ressources que chaque établissement pourra y consacrer.

Par ailleurs, la mise en œuvre de cette GED s'accompagnera de la mise en œuvre d'un annuaire d'établissement commun permettant de faciliter les échanges inter-établissements.

Dans le prolongement de l'expérimentation sur l'alimentation du Dossier Médical Patient (DMP), le projet est désormais d'installer des équipements permettant de consulter, au besoin, les DMP des patients qui en auront ouvert un afin d'améliorer encore leur prise en charge.

Enfin, le déploiement de nouveaux outils permettant un accès simplifié à EASILY, en mobilité, est également programmé au cours de 2020, en deux phases successives, pour équiper l'ensemble des médecins de l'établissement, et les équipes soignantes de chaque service d'hospitalisation du CHAL.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DES TRAVAUX



Etienne MAUGET
Directeur des Travaux,
des Services Techniques et
du Système d'Information



Pascal DI MAJO
Ingénieur Technique

OPÉRATIONS MARQUANTES EN 2019 SUR LE SITE DE FINDROL

La Direction des Services Techniques et des Travaux a conduit en 2019 d'importantes opérations de travaux qui ont permis d'accompagner de nombreux services et professionnels dans le développement d'activités, d'améliorer les conditions de travail des professionnels et les conditions d'accueil des patients hospitalisés dans l'établissement, sans oublier les résidents des EHPADs et sans délaissier les opérations d'exploitation et de maintenance des installations et équipements techniques nécessaires au bon fonctionnement des services.

I. LIVRAISON DU BÂTIMENT « LE MÔLE »

Le nouveau bâtiment "Le Môle" a été réceptionné en novembre 2019 ; les opérations d'emménagement se sont déroulées en janvier et février 2020.

Le bâtiment de 5 niveaux intègre :

- Au RDJ : Service d'Hospitalisation À Domicile (HAD) / parking HAD / Locaux "Grand Froid"
- Au RDC : Service de Médecine du Travail / Consultations externes d'Ophthalmologie
- Au R+1 : Service de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) / Partenaires sociaux / Service d'hygiène hospitalière / Salles de réunions
- Au R+2 : 9 Chambres de gardes / Studios TI-TI bis / Salles de réunions
- Au R+3 : Salles de Réunions / salle de réceptions / Bureaux divers



2. INSTALLATION D'UN SECOND SCANNER

Les actuels locaux de l'imagerie ont fait l'objet d'importants travaux en vue de permettre l'installation d'un second scanner, co-exploité par les radiologues du CHAL et par un groupement de radiologues privés. Les travaux, débutés à l'hiver 2019, ont permis la mise en service de ce nouvel équipement en Avril 2020.



3. AMÉNAGEMENT DU LABORATOIRE D'AIDE MÉDICALE À LA PROCRÉATION (AMP)

Suite à une évolution de la réglementation, le laboratoire de l'AMP a nécessité des travaux structurants, notamment par la création d'un nouveau box de spermologie, mais également dans l'adaptation du circuit au sein du laboratoire.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DES TRAVAUX

OPÉRATIONS MARQUANTES EN 2019 SUR LES AUTRES SITES

1. RÉHABILITATION ET SÉCURISATION DE LA RÉSIDENCE EHPAD D'AMBILLY

Les travaux à la Résidence EHPAD d'Ambilly "Les Edelweiss", débutés au printemps 2017, continuent de se dérouler par phase, en site occupé. Les travaux de mise en sécurité incendie se sont déroulés en 2017 jusqu'à l'été 2018 avec l'installation d'un système complet de désenfumage mécanique et le remplacement de toute l'installation de mise en sécurité incendie. En parallèle, l'ensemble des circulations a été repris (sols, murs, plafonds) pour donner un coup de jeune à cette Résidence EHPAD en service depuis le milieu des années 1980. Les locaux de vie (espaces déjeuners d'étages, tisaneries, salon de coiffure, espace animation, local kiné, cuisine satellite...) ont été réaménagés, et des espaces de bains / douches d'étage ont été construits pour améliorer le confort des résidents. Prévus et ordonnancés jusqu'au premier trimestre 2021, les sanitaires des 80 chambres sont tous réhabilités.



2. RECONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE EHPAD DE MARNAZ

Le permis de construire a été déposé en Novembre 2019. À l'issue de la période d'instruction du permis de construire, malheureusement allongée du fait de la crise sanitaire mondiale "Covid-19", l'autorisation de débiter les travaux a été notifiée à l'été 2020. En parallèle, les études de conception ont été affinées avec le groupement pendant la période d'instruction du permis de construire. Les travaux devraient débiter début octobre 2020, et la mise en service de la nouvelle Résidence EHPAD est programmée pour le début de l'année 2022.



3. RECONSTRUCTION DE L'IFSI

Le maître d'œuvre a été désigné au début de l'année 2020. Les études de conception sont actuellement en cours afin d'ajuster le projet aux ambitions des deux maîtres d'ouvrages conjoints (CHAL et Annemasse Agglomération) tout en respectant une enveloppe financière contrainte.



4. OUVERTURE DU MÉDIPÔLE DE CLUSES

Dans les anciens locaux de la clinique de Cluses, un temps désaffectée, des travaux ont été menés par la mairie de Cluses pour permettre aux deux partenaires publiques, le CHAL et les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB), de proposer à population de Cluses des consultations pluridisciplinaires. Dans une logique territoriale prenant tout son sens, des médecins des deux structures partagent les locaux depuis l'automne 2019.

Enfin, fort de cette réussite, des discussions sont actuellement en cours pour délocaliser les consultations dans les locaux neufs de la clinique ORPEA, en cours de construction.



DIRECTION DE LA QUALITÉ ET DE LA GESTION DES RISQUES



Marie-Pierre BAUD
Directrice Qualité et Gestion des Risques

GESTION DES RISQUES

Le service qualité assure la coordination de la cartographie des risques de l'hôpital par le repérage et l'analyse des événements indésirables. En 2019, 711 Fiches d'Événements Indésirables (FEI) ont été enregistrées dont 70% concernent la prise en charge de patients, 23% les fonctions support et 6% le management.

AMELIORATION - EVALUATIONS

Le service qualité soutient les pôles dans la mise en œuvre des évaluations, tant pour des audits ou enquêtes que pour la formalisation de tableaux de bord, de suivi d'indicateurs. Il accompagne la mise au point et l'analyse de ces évaluations: 4 audits et 3 enquêtes en 2019.

Il poursuit son action auprès des services engagés dans une démarche d'assurance qualité, normée ou non, pour leur assurer un suivi méthodologique des cartographies des risques, des plans d'actions et des analyses des événements indésirables

■ Panorama des risques

Chaque mois, un état des lieux des signalements enregistrés et traités est adressé aux responsables des pôles :

- 20% sont clôturés (143 FEI)
- 36% sont en cours d'instruction (255 FEI)
- 44% sont en attente de réponse (313 FEI)

Parmi les signalements effectués :

- 1% sont des Événements Indésirables Graves (EIG) (9 FEI)
- 13% des Événements Porteurs de Risques (93 FEI)
- 10% des Événements Indésirables Médicamenteux (68 FEI)

Ces signalements ont fait l'objet d'analyses approfondies avec les équipes concernées, visant à identifier et mettre en place les actions d'amélioration pour éviter la reproduction de ces événements.

■ Info-flash BMS dans les services

A la demande des cadres de santé des services, le service Qualité-Gestion des Risques vient à la rencontre des professionnels afin de leur présenter le dispositif de signalement des événements indésirables du CHAL et répondre à leurs questions. Cette année, 11 info-flash ont été réalisées dans 5 services.

GHT

Les équipes qualité ont poursuivi leur travail collaboratif en vue d'une certification commune du GHT dès 2020.

- Validation d'une politique qualité commune

- Poursuite des engagements institutionnels sur la gestion documentaire, élargis à l'échelle territoriale

- 10 réunions de Comité Qualité de territoire, qui structure progressivement un programme commun d'amélioration de la qualité, la gestion des événements indésirables communs, les évaluations et un tableau de bord d'indicateurs partagés

GESTION DOCUMENTAIRE

11 834 consultations de BMS en 2019

Animation de la base gestion documentaire :

Le service qualité poursuit sa mission liée à la mise à disposition des procédures et protocoles actualisés, au moyen de la base informatique Blue Médi Santé.

84 documents créés dans la base Blue Medi Santé ; 139 modifications effectuées sur les différents documents existants dans la base.

	Répartition des documents par base			
	Diffusés	En cours de validation	Archivés	Nombre total de doc
Base documentaire	1045	116	127	1288
Base institutionnelle	1042	NA	1188	2230

DIRECTION DE LA QUALITÉ ET DE LA GESTION DES RISQUES

COLLABORATION AVEC LES USAGERS POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PARCOURS PATIENT

Dans le cadre de ses missions, la Commission Des Usagers a instruit 75 réclamations en 2019 (contre 57 l'année précédente).

■ Répartition des réclamations par pôle (une réclamation pouvant concerner plusieurs pôles)

Pôle soins critiques	Pôle médico-technique	Pôle médecine	Pôle chirurgie	Autres secteurs
47	5	18	17	7

■ Répartition des motifs de réclamation

Principaux Motifs de réclamation		Nombre (%)
Accueil et administration (Total enregistré = 6)	Attente	2 (30%)
	Accueil	3 (50%)
Prise en charge médicale (Total enregistré = 62)	Divergence sur les actes médicaux	16 (26%)
	Contestation du diagnostic	13 (21%)
	Relation avec le médecin	10 (16%)
	Communication de l'information médicale	9 (14,5%)
	Prise en charge de la douleur	6 (10 %)
Prise en charge paramédicale (Total enregistré = 21)	Relation avec le personnel soignant	9 (43%)
	Coordination interne dans la chaîne des soins	3 (14%)
	Relation avec le personnel non soignant	2 (9,5%)
Déroulement du séjour (Total enregistré = 5)	Accès au dossier médical	2 (40%)

CHAL VOTRE VÉCU AUX URGENCES NOUS INTÉRESSE **CHU**

LE PROJET DES USAGERS DU CHAL
pour améliorer la prise en charge aux urgences

Du 23 septembre au 26 octobre 2019, en collaboration avec les professionnels des Urgences, Les Représentants des Usagers du CHAL et les Associations de patients actives au sein de l'Établissement souhaitent recueillir le ressenti des patients pris en charge aux Urgences.

Pour ce faire, nous avons besoin de votre consentement pour pouvoir vous contacter dans les jours qui suivront votre passage aux Urgences.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Jan Marc Charrel, représentant des Usagers (06.07.10.16.82)
Marie-Pierre Baud, directrice adjointe au CHAL, chargée des relations avec les usagers (04.50.82.24.57)

ASSOCIATIONS D'USAGERS PARTENAIRES

AIDES, alcool assistance, Anorexiques Boulimiques Anonymes, jalmalv, France Assos santé, FRANCE REIN

Cette année pour la première fois, les Représentants des Usagers du CHAL ont conduit un Projet des Usagers. Celui-ci avait pour objectif de recueillir le vécu des patients pris en charge aux Urgences pour accompagner les professionnels de ce service à mieux connaître leurs attentes.

DIRECTION ACHATS ET LOGISTIQUE



Jérôme REMIGEREAU
Directeur des Achats et des
Ressources Logistiques

L'année 2019 s'est distinguée par deux axes forts :

- Stabilisation en ce qui concerne la fonction achat territoriale, tant sur le plan des procédures et des outils, que sur l'organisation des ressources humaines
- Transition sur le plan des fonctions logistiques, avec la mise en œuvre de nouveaux périmètres et les perspectives d'évolutions en lien avec les projets de l'établissement et les démarches d'optimisation des fonctions logistiques hospitalières à l'échelle départementale

STABILISATION DE LA FONCTION ACHAT GHT

L'année 2019 fut celle de la stabilisation pour la fonction achat de territoire, avec un renforcement de l'équipe achat, portant l'équipe à 3.3 ETP.

Les réflexions antérieures ont permis d'initier la mise en place d'un système d'information achat (Per Angusta) et d'indicateurs d'activité en routine.

La méthodologie de calcul des gains a été adaptée en considération des préconisations du Ministère de la Santé et déclinée en distinguant gains budgétaires et coût évité au moyen d'un tableau de bord individualisé pour chaque établissement permettant un suivi budgétaire précis au regard du prévisionnel de dépense par domaine.

Au total, 138 dossiers achat ont été traités, pour un périmètre traité de 30 M€, avec une forte activité cette année sur les familles biomédical, prestations générales et laboratoire.

Cette activité soutenue a généré un gain sur achat supérieur aux objectifs de 2.27 M€ pour le GHT, soit une performance achat de 3.5 % du périmètre traitable.

L'année 2019 a également été marquée par la candidature retenue du GHT pour la mise en œuvre d'un accompagnement pour le renforcement de la fonction achat financé par le dispositif d'appui national du Ministère de la Santé, s'articulant autour de 3 axes prioritaires : développement du contrôle de gestion achat, intégration des nomenclatures achat dans les logiciels de Gestion Economique et Financière (GEF), élaboration d'un Plan d'Action Achat Territorial (PAAT) selon la méthodologie du Ministère en 9 étapes. Cette démarche d'accompagnement sera finalisée en janvier 2020.

S'agissant des marchés publics, l'année 2019 a été principalement consacrée à la consolidation et l'efficacité des procédures sur un plan organisationnel, avec l'élaboration de procédures de mise en concurrence simplifiée et de traitement d'une consultation en urgence. **L'année se termine avec un total de près de 110 procédures passées (+90%) avec encore une majorité de procédures adaptées, mais les procédures formalisées sont en hausse.**

Malgré la situation douloureuse qu'a rencontré le secteur biomédical, le plan d'équipement institutionnel annuel a pu être mené à bien, avec un total de 180 lignes de commandes en investissement médical et paramédical pour un budget total de 1.215 M€.

A noter également le renouvellement du marché de prestation biomédicale externalisée étendu aux besoins des autres établissements du GHT, pour une durée totale de 5 ans.

Deux opérations particulières ont également été menées pour l'acquisition en coopération public-privé d'un scanner et d'un IRM, soit 1.4 M€ d'investissement supplémentaire.

LOGISTIQUE

Le domaine de la restauration a **opéré un travail d'amélioration de la qualité perçue**, tant auprès des patients qu'au niveau des personnels, avec des produits plus qualitatifs, un renforcement du programme des repas thématiques au self, et des enquêtes de satisfaction présentant des résultats encourageants.

Ce secteur a également initié différents projets, en lien avec la **suppression des contenants à usage unique**, et un travail préparatoire à la mise en œuvre prochaine de la loi Egalim.

Concernant l'entretien des locaux, un travail important a été mené pour préparer la consultation pour le renouvellement de la prestation externalisée. Le choix s'est imposé de recourir à la démarche de mutualisation nationale UniHA en obligation de résultat. Cette consultation s'est concrétisée par un changement de prestataire programmée en début d'année 2020, qui accompagnera la prise en charge de 4 000 m² de surfaces complémentaires dans l'extension du bâtiment principal.

Un important travail a également été mené sur la structuration des équipes internes et la structuration de procédures dégradées.

Le secteur magasin général a poursuivi le travail d'optimisation de la gestion des stocks et de qualité de service pour préserver les ruptures d'approvisionnement. Ce secteur se caractérise encore cette année par une bonne maîtrise des dépenses de produits stockés, et par un suivi rigoureux des fonctions support.

Sur le plan de la logistique générale, l'établissement poursuit son investissement dans la démarche initiée de schéma Directeur Logistique 74, avec la mission d'accompagnement en cours portant sur l'optimisation des fonctions logistiques hospitalières à l'échelle départementale. Un focus a ainsi été donné sur les fonctions blanchisserie, restauration, archives médicales, et transports sanitaires, avec la présentation des scénarii d'évolution à moyen terme sur ces périmètres.

L'arbitrage des scénarii pressentis est prévu au premier semestre 2020 avant l'élaboration des feuilles de route par secteur.

FILIÈRE PERSONNES AGÉES



Emilie NOEL
Directrice du Pôle Gériatrie

En 2019, les actions portées par la filière personne âgée ont visé à garantir une plus grande fluidité du parcours de soins du patient âgé et une utilisation plus adaptée des compétences et des ressources disponibles. L'accès à des soins gradués et diversifiés, associés au développement d'une culture gériatrique partagée, ont constitué les grands objectifs à atteindre et ont ainsi déterminé la nature des différents projets à décliner sur le terrain.

■ Réduire les hospitalisations non programmées des personnes âgées et limiter les passages inadaptés au Service d'Accueil des Urgences

- Amélioration du recours à l'astreinte téléphonique gériatrique et consolidation des liens de collaboration et de confiance avec l'ensemble des professionnels de ville.
- Renforcement des ressources de l'Equipe Mobile de Gériatrie Extrahospitalière et déploiement d'une Equipe Mobile de Soins Palliatifs Extrahospitalière afin de mieux répondre aux besoins des différents établissements partenaires du territoire.
- Mise en place d'une dotation de médicaments destinés à répondre aux urgences absolues et relatives en EHPAD et formalisation de procédures d'utilisation en lien.
- Optimisation de la prise en charge médicamenteuse du sujet âgé en EHPAD, avec lutte contre la iatrogénie médicamenteuse et sécurisation du circuit du médicament.

■ Réduire la durée d'hospitalisation des personnes âgées

- Renforcement du recours aux équipes mobiles de gériatrie et de soins palliatifs dans les différentes unités d'hospitalisation, pour optimiser les prises en charge et le cas échéant faciliter le retour à domicile des patients âgés.
- Pérennisation de la filière gériatrique aux urgences permettant d'anticiper l'évaluation et la prise en charge des syndromes gériatriques, favoriser le retour à domicile, et éviter les ré-hospitalisations inutiles.
- Amplification du travail en réseau par les professionnels du court séjour gériatrique par la mise en place de partenariats privilégiés avec les structures d'aval.

■ Structurer le parcours de la personne âgée

- Déploiement du Logiciel Easily® au sein des EHPAD pour une fluidification des échanges de données médicales avec les services d'hospitalisation.
- Réalisation de téléconsultations gériatriques par l'Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) de l'EHPAD de Bonneville, centre expert auprès de la Résidence des Sources à Evian-les-Bains.
- Lancement d'une démarche d'amélioration de la qualité en lien avec les sorties d'hospitalisation du patient âgé à domicile : signalement des événements indésirables et analyse des cas complexes pour

une meilleure organisation des sorties à venir.

- Mise à disposition des outils SARA pour les professionnels du domicile : Mon SISRA (messagerie sécurisée) et Mes Patients (dossier patient sécurisé « en ligne ») afin de faciliter l'échange de données et de garantir la continuité des prises en charge.

■ Améliorer les conditions hôtelières des résidents au sein de nos EHPAD

- Poursuite des travaux d'humanisation de l'EHPAD d'Ambilly avec finalisation de la rénovation des parties communes.
- Lancement des travaux de construction du nouvel EHPAD de Marnaz.

■ Initier et animer une culture gériatrique afin d'attirer de nouveaux professionnels

- Développement d'une démarche d'attractivité des métiers du grand âge : mise en place de « cafés RH » à destination des responsables des structures du territoire, et rapprochement avec le secteur du handicap afin de mutualiser des actions de communication sur la valorisation des métiers du soin et de l'accompagnement au sens large.
- Favorisation de la formation des professionnels avec l'organisation d'un colloque sur la prise en charge en onco-gériatrie, organisé à l'échelle du GHT Léman Mont-Blanc.

PROJETS 2020

■ Augmentation capacitaire du court séjour gériatrique pour répondre aux besoins importants du territoire

■ Augmentation de l'amplitude horaire d'accueil des urgences gériatriques

■ Renforcement des interventions des équipes mobiles extrahospitalières vers les structures de prise en charge du handicap (EMG) et les établissements médico-sociaux (EMSP)

■ Ouverture d'un Hôpital De Jour gériatrique.

■ Poursuite de l'amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement des résidents d'EHPAD avec la finalisation des travaux d'humanisation des Edelweiss et le lancement de la reconstruction de la Résidence EHPAD de Marnaz

■ Développement d'actions de prévention à l'égard des résidents des EHPAD avec le renforcement d'activités physiques adaptées pour le maintien de l'autonomie et les interventions de dentistes sur site pour la prévention et la prise en soins bucco-dentaires

COOPÉRATION TERRITORIALE



Hélène COURDENT
Directrice chargée des Coopérations
Territoriales, de la Coordination des Projets
et des Affaires Générales

LE PROJET MÉDICAL PARTAGÉ DU GHT LÉMAN MONT-BLANC 2019



Le Groupe Hospitalier de Territoire (GHT) Léman Mont-Blanc intervient sur un territoire de près de 450 000 habitants.

Le GHT Léman Mont-Blanc réunit 7 établissements : les Hôpitaux du Léman (HDL), les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB), l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller (HDDS), l'Établissement Public de Santé Mentale 74 (EPSM), l'Hôpital Départemental de Reignier, l'Hôpital Andrevetan et le CHAL qui en est l'établissement support.

Le Groupe public Léman Mont-Blanc est riche de plus de 5 000 professionnels dont 500 médecins, bénéficie de 2 700 lits et places d'hospitalisation, accueille chaque année plus de 100 000 patients en hospitalisation, 150 000 urgences et a un budget consolidé de près de 500 M€.

Une grande attention est portée dans le cadre des actions du GHT aux enjeux de démographie médicale, aux nécessités d'efficacité, au renforcement de l'impact collectif pour être en capacité de s'articuler efficacement avec les autres structures de santé et la médecine de ville.

En 2019, la stratégie de Groupe public s'est affirmée au travers de plusieurs actions concrètes :

LA FILIERE URGENCES

- Création d'une Fédération Médicales Inter-Hospitalière (FMIH) « Urgences Léman Mont-Blanc » afin de renforcer la coopération et la gestion coordonnée entre les services d'urgences du GHT (CHAL, HDL, HPMB). Convention signée en février 2019
- Constitution d'une Task Force médicale composée des responsables des Urgences du CHAL et des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB) afin de réorganiser en profondeur le service des Hôpitaux du Léman (HDL) pour sécuriser son fonctionnement durablement et le rendre attractif au niveau des recrutements médicaux
- Elaboration d'une convention d'activité partagée en juillet 2019 : médecins CHAL- HPMB en soutien des urgences des HDL
- Participation au Congrès des Urgences à Paris en juin 2019 avec pour objectif d'être mieux connus, mieux identifiés, pour contribuer à renforcer l'attractivité médicale des établissements MCO
- Arrivée d'un nouveau chef de service aux Urgences des HDL en novembre 2019
- Création de poste partagé HDL-CHAL en novembre 2019
- Ajustement des zones géographiques d'intervention des SMUR HPMB-CHAL à titre transitoire à compter de décembre 2019 pour une période de 6 mois renouvelable, afin de moins solliciter le SMUR des HDL en le recentrant sur sa zone de proximité

LA FILIERE ONCOLOGIQUE

- Création en février 2019 d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) "Pôle Cancérologique Léman Mont-Blanc" associant les Villages de Santé et d'Hospitalisation en Altitude (VSHA), et approbation par l'ARS de la convention constitutive en avril 2019
- Mise en place de Réunions de Concertations Pluriprofessionnelles (RCP) de territoire par spécialité en pneumo, gynéco, ORL, hémato (1 session/sem). A consolider pour la Chir viscérale, l'Uro et la Gastro.
- Adoption d'une charte qualité de fonctionnement des RCP au niveau du GHT
- Harmonisation des formulaires de consultations d'annonce, de Programme Personnalisé de Soins (PPS) et de RCP via l'outil Régional SARA
- Renforcement de la prise en charge en Hématologie avec le recrutement d'un praticien en septembre 2019
- Structuration de l'offre d'Oncologie médicale et chirurgicale sur le territoire avec l'appui des Hospices Civiles de Lyon et du CHU de Grenoble : consultations avancées et/ou postes partagés
- Recrutement d'une « chasseuse de têtes » pour les recrutements médicaux prioritaires sur le GHT
- Développement de la télé-expertise : initiée en 2019 avec les établissements non-initiés
- Poursuite des réflexions sur la répartition des activités et la spécialisation par site pour les prises en charge chirurgicales du cancer (enjeu seuils)
- Constitution d'une FMIH « Soins palliatifs CHAL-HDDS » avec la création d'une unité de 10 lits d'hospitalisation de soins palliatifs localisés à l'HDDS en articulation avec le CHAL

COOPÉRATION TERRITORIALE

LA FILIERE CHIRURGICALE

Chirurgie Ortho-Traumatologie

- Reconstitution du protocole d'entraide sur la prise en charge des urgences traumatologiques entre les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB), les Hôpitaux du Léman (HDL) et le CHAL
- Mise en place de consultations avancées de chirurgie ortho pédiatrique avec le CHUGA
- diffusion d'une plaquette d'information concernant l'offre sur le GHT à destination des médecins de stations et des patients
- Création d'un label GHT en médecine du sport

Chirurgie Urologique

- Déploiement d'une astreinte territoriale CHAL / HPMB / HDL en avril 2019

Endoscopie

- astreinte territoriale HPMB/CHAL/HDL en avril 2019

Chirurgie Vasculaire

- Astreinte territoriale : protocole médical signé en novembre 2019
- Projet de création d'une salle hybride à vocation territoriale dans le cadre de l'évolution du Plateau Technique du CHAL,

Médipôle de Cluses : un centre de consultations médicales avec des praticiens HPMB-CHAL en proximité de médecins libéraux, ouvert en septembre 2019

LA FILIERE SANTE MENTALE

- Mise en place d'un pôle Santé Mentale inter-établissement HDL- EPSM en janvier 2020
- Mise à disposition de créneaux horaires de suivi post-urgences en Centre Médico-Psychologique et en Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) pour éviter des hospitalisations ou ré-hospitalisations
- Renfort des équipes de pédopsychiatrie de liaison aux CHAL et HPMB
- Projet de création d'une équipe mobile de crise EPSM 74-Clinique des Vallées en pédopsychiatrie
- Précision des critères d'admission en unité-sectorielle pour la gériopsychiatrie
- Inscription du territoire dans le projet VIGILANS de suivi et prévention de la récurrence en cas de conduites suicidaires

PROJET MÉDICAL PARTAGÉ INTER-GHT74

Un Projet Médical inter-GHT74 a été élaboré fin 2018 par les représentants des deux GHT du Département : « Haute-Savoie Pays de Gex » (CH Annecy Genevois, CH Rumilly, CH du Pays de Gex) et « Léman Mont-Blanc ». Ces travaux ont été menés dans la perspective de la mise en cohérence des projets médicaux des deux GHT afin de mieux articuler les actions de coopérations inter-GHT.

Les communautés médicales se sont accordées sur les orientations stratégiques suivantes :

- Organiser des parcours de soins gradués et coordonnés au sein du Département
- Accompagner les enjeux médicaux spécifiques du Département
- Organiser les ressources médicales sur le territoire

Le Projet Médical Partagé inter-GHT a identifié cinq filières prioritaires : Cardiologie, Neurologie, Urgences, Santé Mentale et Oncologie. Pour chacune de ces filières, le PMP inter-GHT poursuit l'objectif de décrire la graduation de l'offre de soins sur le Département entre chacun des établissements.



ACTIVITÉ 2019

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2019

Synthèse globale

L'évolution de l'activité en 2019 est favorable, avec un nombre de séjours en progression de +5.6% par rapport à 2018 et de +1.4% par rapport à 2017. L'évolution est de +1.1% en Hospitalisation complète et +12.9% en Hospitalisation de jour (en raison notamment de la progression des séjours UHCD).

Ce rebond d'activité est constaté tant en Médecine, avec une valorisation T2A associée soutenue et corrélée à la qualité du recueil des informations médicales et soignantes ainsi qu'à celle du codage de l'activité, qu'en Chirurgie et en Pédiatrie.

La valorisation du Pôle Soins critiques est stable.

L'Obstétrique et la Néonatalogie sont en léger retrait par rapport à 2018.

Concomitamment à cette évolution du nombre de séjours, les recettes T2A évoluent de +4%.

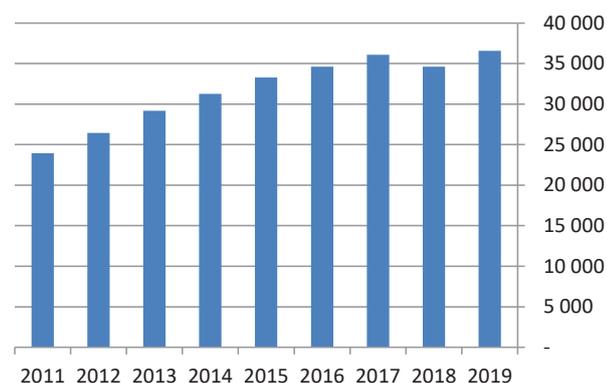
On note un léger décalage avec l'évolution des séjours en raison d'une progression plus importante de l'activité Ambulatoire. Pour autant, en Hospitalisation complète, le chiffre d'affaire moyen par RSS passe de 3 051 € à 3 100 € (soit +1.6%) mettant en évidence la qualité du recueil des données médicales et du codage de l'activité.

L'indice de performance de la DMS (IP DMS) s'améliore en passant de 1.02 à 0.99. Cela se traduit notamment par une diminution de la DMS en Hospitalisation complète. Celle-ci passe à 5.50 jours soit -2.3%. Cette amélioration de la durée de séjour est particulièrement marquée en Médecine et en Chirurgie.

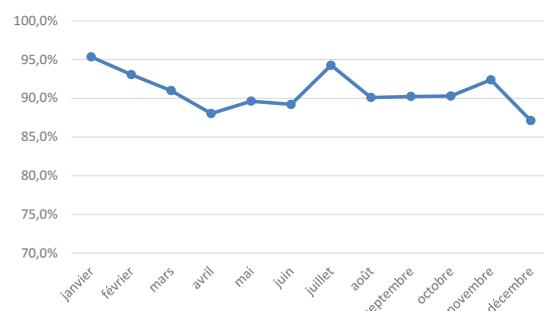
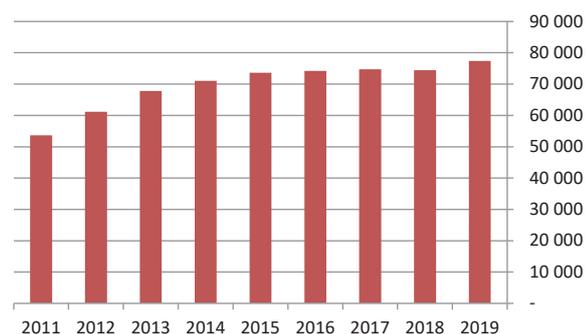
Le taux d'occupation global (hospitalisation complète ; capacité corrigée des fermetures annuelles) est de 90.9%.

Le nombre de journées réalisées en Hospitalisation complète est stable.

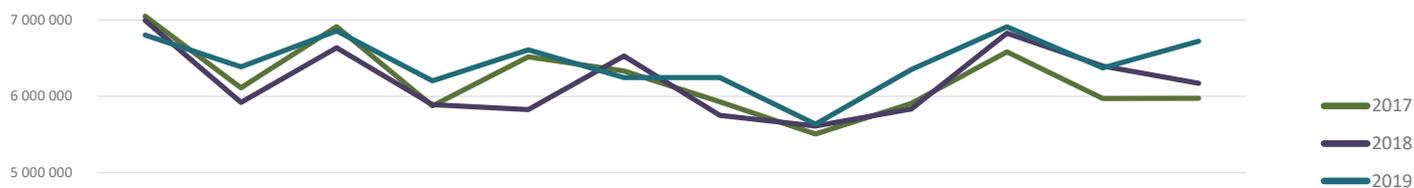
NOMBRE DE SEJOURS



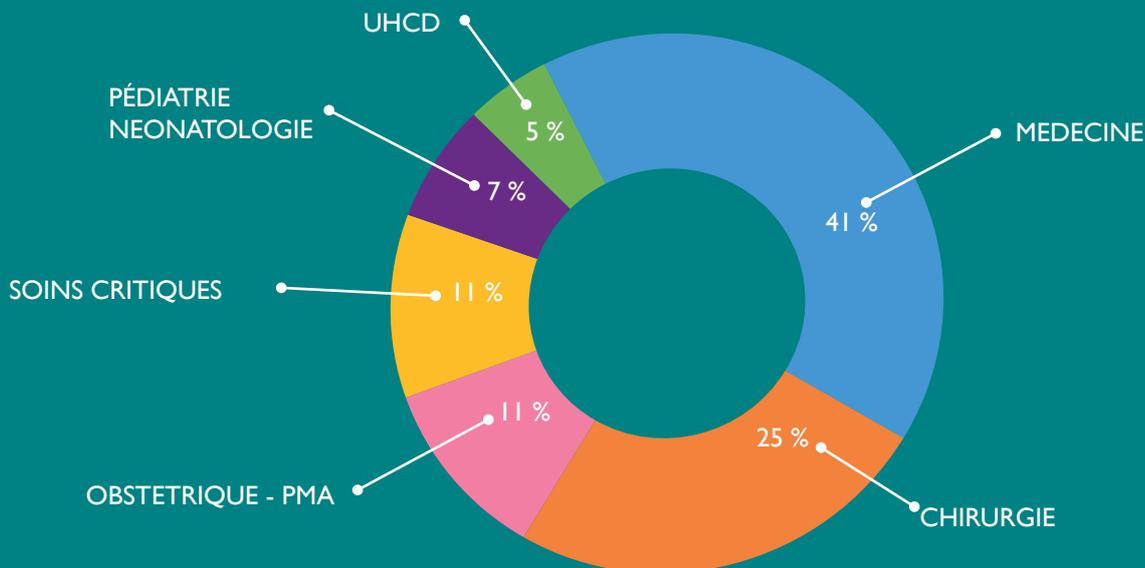
VALORISATION TOTALE (EN K€)



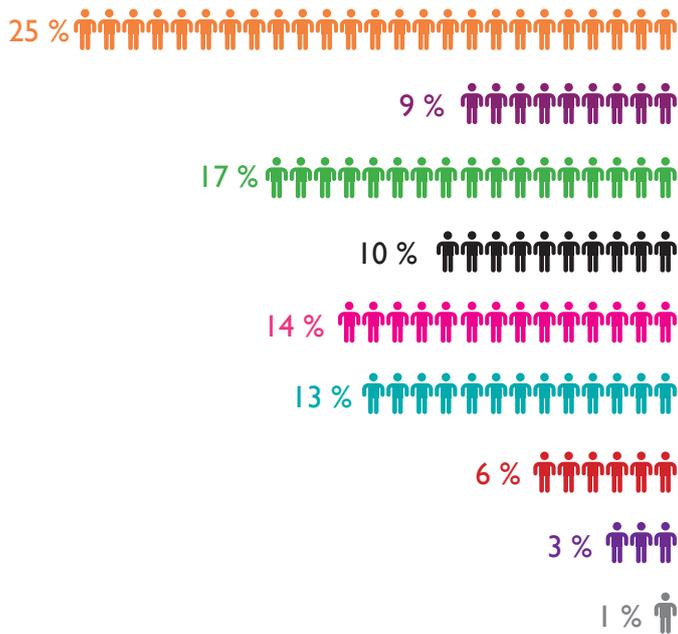
EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'ANNEE



RÉPARTITION PAR DISCIPLINE



ORIGINE DE LA PATIENTELLE (SUR 100 PERSONNES)

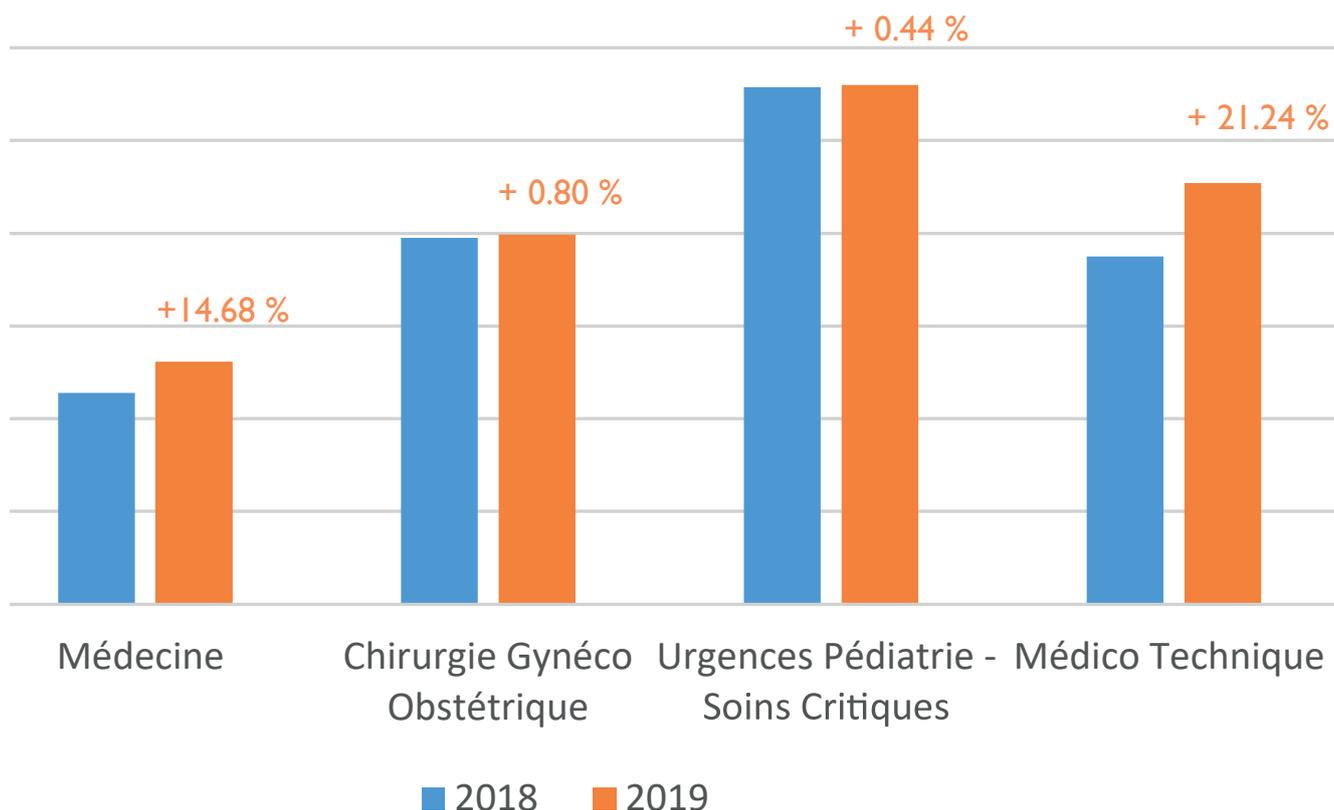


Secteur	2017	2018	2019	Variation 2019/2018 Eff	Variation 2019/2018
Agglo Annemasse	8842	8518	9127	609	7,10%
Bonneville	3270	3086	3156	70	2,30%
Vallée du Giffre	6101	6098	6094	-4	-0,10%
Moyenne Vallée de l'Arve	3569	3141	3704	563	17,90%
Reignier / La Roche Sur Foron	4996	4912	5115	203	4,10%
Chablais	4273	4251	4588	337	7,90%
Saint Julien en Genevois et Ain	2408	2182	2120	-62	-2,80%
Sallanches Chamonix	969	984	1082	98	10,00%
Anney - Cruseilles Thorens	579	519	491	-28	-5,40%
Total pris en compte	35007	33691	35477	1786	5,30%
Exhaustivité Population totale	97%	97%	97%		

EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EXTERNE

L'activité externe progresse de 7.6 % en valorisation. L'augmentation est liée d'une part, à la montée en charge de l'activité de TEPCAN en Médecine Nucléaire. D'autre part, certaines activités, ayant subi une baisse en 2018 en raison de l'absence de praticiens, ont repris (Imagerie, Rhumatologie, Cardiologie notamment).

Evolution de l'activité externe 2018-2019





ACTIVITÉ DES PÔLES

MÉDECINE
CHIRURGIE - FEMME
SOINS CRITIQUES - ENFANTS
MÉDICO-TECHNIQUE

PÔLE MÉDECINE

SUR L'ANNÉE COMPLÈTE

L'année 2019 du Pôle Médecine est caractérisée par une progression de l'activité en volume et en valorisation.

Ainsi, les recettes T2A progressent de +3.57%, soit +0.109 M€ ; le nombre de séjours de +4.29%.

En Hospitalisation complète, le nombre de séjours progresse de +1.46% et la valorisation associée de +3.26%, soutenue par une meilleure qualité de traçabilité des informations médicales ainsi que celle du codage, et une diminution de -2.2% des DMS.

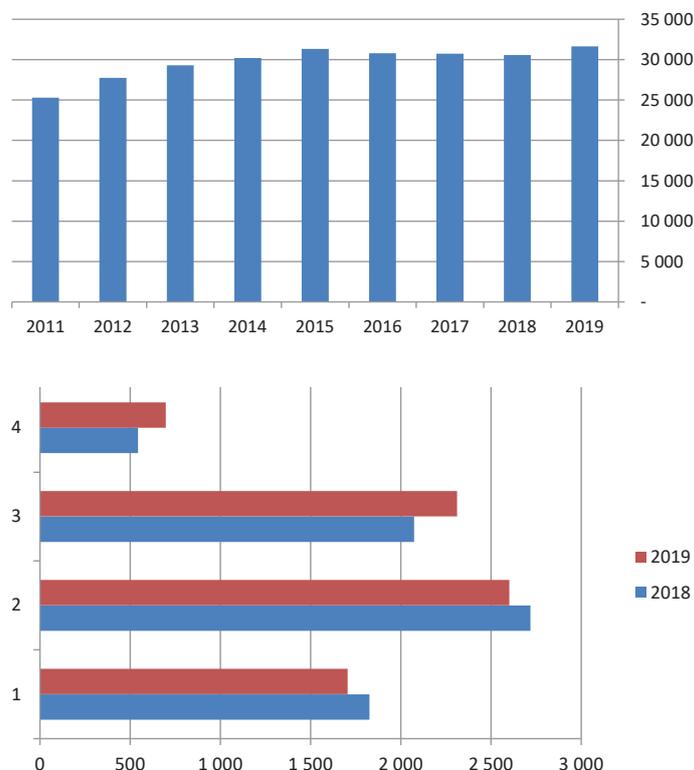
Sous ces effets conjugués, l'indice de performance de la DMS passe de 1.15 à 1.08.

L'évolution capacitaire de la Médecine interne et de la Filière gériatrique aux Urgences permet une meilleure orientation interne des patients, et donc des sorties plus rapides. Chaque journée d'Hospitalisation complète en Médecine est désormais valorisée en moyenne à 433 € (408 € en 2018).

Les niveaux de sévérité progressent puisque les séjours des niveaux 3 et 4 progressent respectivement de +11.5% et +28.3%.

Des prises en charge médicales plus lourdes et/ou une optimisation du codage peuvent expliquer cette tendance.

Activité de Médecine (K€)



PNEUMOLOGIE

Le service affiche une valorisation en hausse de +2.3%.

Cette évolution s'explique par une activité en légère augmentation (+0.37% du nombre de séjours) et une progression des séjours des niveaux 3 et 4.

L'IPDMS passe de 1.08 à 0.99.

UNITÉ DU SOMMEIL

La valorisation progresse fortement au CHAL : + 19.8%.

L'activité réalisée sur le site de Sallanches est en augmentation de +22% (réalisation de 311 polysomnographies). L'objectif du service était de 450 polysomnographies par an.

RHUMATOLOGIE

La valorisation de l'activité du service diminue de -1.6% en lien avec une baisse du nombre de séjours de l'ordre de -5.8%.

Celle-ci s'explique en partie par une fermeture de 3 lits sur la période estivale 2019. En neutralisant cette fermeture, la baisse du nombre de séjours aurait été d'environ -2.8%. L'IP DMS est stable et reste supérieure à la moyenne nationale (+25%).

GASTRO-ENTÉROLOGIE

Le service enregistre un nombre de séjours en baisse de - 6.7%.

Cette baisse concerne principalement le premier semestre (-27%), avec un rebond de l'activité sur la seconde période de l'année (progression d'activité de +22%).

Pour autant, ce rebond d'activité sur le second semestre est à relativiser puisque le service a connu une fermeture de lits sur la période de juillet-août (-10 lits par rapport au capacitaire estival de 2019). Ainsi, à capacitaire identique, la baisse d'activité pour 2019 ressort à -12%. Cela est corrélé aux tensions sur la démographie médicale dans la spécialité. Une politique active de recrutement est en cours.

Bien que l'activité diminue en volume, la valorisation progresse de +1.5% en raison d'une augmentation des séjours de niveau 3 (+11.8%) et/ou d'une optimisation du codage. L'IP DMS reste stable et très largement supérieur à la moyenne nationale (+23%). Sur les deux derniers mois de l'année, cet indicateur passe à 1.05.



PÔLE MÉDECINE

HÔPITAL DE JOUR

L'activité d'Hospitalisation de jour en Médecine a progressé de +7.5% en volume.

L'activité de Médecine ambulatoire progresse fortement, de +30% en volume et de +25% en valorisation.

Le nombre de chimiothérapies pour traitement des cancers progresse de +10%. Au-delà du niveau d'activité enregistré en 2017.

La répartition par discipline de l'évolution des séances de chimiothérapie pour traitement des cancers est la suivante :

	2018	2019	Evolution (%)
Gastro-Entérologie	730	711	-2.6%
Oncologie	1 916	2 019	5.4%
Pneumologie	1 753	2 149	22.6%
TOTAL	4 399	4 879	10.9%

Le taux de rotation des supports ambulatoires passe de 1.49 à 1.61.

HOPITALISATION À DOMICILE

Le nombre de journées progresse de +3.8%.

Pour mémoire, celui-ci était en retrait de -33% en 2018 en raison de fermetures totales ou partielles sur la période d'avril à septembre.

Ainsi, en 2018, le service comptabilisait 1 750 journées de fermeture contre 600 en 2019. Le nombre de patients par jour est de 12.9.

En parallèle, la valorisation progresse de +3.4%

CARDIOLOGIE

La valorisation T2A progresse de +12.6% en raison notamment de l'absence de fermetures de lits en 2019.

Pour mémoire, le service avait connu en 2018 une fermeture de 8 lits de mars à décembre et de 18 lits en période estivale.

A capacitaire identique, le nombre de séjours est en baisse de -8.4%. L'IP DMS passe de 1.08 à 1.11.

NEUROLOGIE

La valorisation T2A est stable.

Pour autant, le nombre de séjours décroît de -10.2% en raison de fermetures de lits plus importantes qu'en 2018. L'IP DMS s'améliore en passant de 1.59 à 1.34, mais reste élevé.

ENDOCRINOLOGIE - DIABÉTOLOGIE

La valorisation T2A diminue de -23.2% en lien avec une baisse du nombre de séjours de l'ordre de -15%.

Cette diminution d'activité par rapport à 2018 s'explique partiellement par une fermeture de lits plus importante en 2019. En effet, à capacitaire identique entre les deux années, le nombre de séjours diminue de -13%.

L'IP DMS passe de 1.11 à 1.

Les niveaux de sévérité 3 et 4 diminuent fortement, respectivement -37.6% et -20%.

GÉRIATRIE

En raison de la fermeture des 5 lits accolés au service, la valorisation T2A diminue de -28%.

Sur 14 lits de Gériatrie de court séjour (capacité traditionnelle), l'activité diminue de -14.8% en valorisation T2A (après une progression de +8.5% en 2018) et de -9.6% en volume.

En effet, contrairement à l'année 2018, 3 lits ont été fermés pendant la période juillet-août. A capacitaire identique, la baisse d'activité est moindre : -6.5%.

L'IP DMS est quasi-stable entre les deux années (1.03), à un très bon niveau.

INFECTIOLOGIE

Malgré un nombre de séjours en repli de -1.8%, la valorisation T2A progresse de +19%, résultat témoignant d'un effort particulier du service dans la qualité du recueil de données médicales et celle du codage.

L'IP DMS passe de 1.06 à 0.99.

MÉDECINE INTERNE

Sous l'effet du passage de 9 à 14 lits, la valorisation T2A progresse de +47%.

L'IP DMS reste maîtrisé (1.01) avec une valorisation journalière de 512 €.

NÉPHROLOGIE

L'activité progresse de +6.3% en valorisation T2A et de +17.1% en volume.

L'IP DMS passe de 1.09 à 1.07.

CHIFFRES CLÉS DU PÔLE

206 lits
16 places
20 lits HAD

9 104 Hospitalisations complètes MCO

947 Hospitalisations de nuit

7 208 Hospitalisations de jour

2 649 Hospitalisations UHCD / Post-Urgences

63 794 Consultations externes

4 085 Hospitalisation HAD

4 100 Endoscopies

7 090 séances

PÔLE CHIRURGIE - FEMME

SUR L'ANNÉE COMPLÈTE

La valorisation T2A en 2019 est en progression de +1.10%. Au-delà du niveau de recettes 2017 (pour mémoire, l'année 2018 avait été marquée par un léger tassement de la valorisation).

ACTIVITÉ CHIRURGICALE

L'activité chirurgicale progresse de +2.4% en volume et +2.5% en valorisation T2A (après une retrait de valorisation de -1.8% en 2018).

La DMS est inférieure de 5 % à la moyenne nationale (contre 4% en 2018).

La part de la Chirurgie ambulatoire est de 55% (53.5% en 2018).

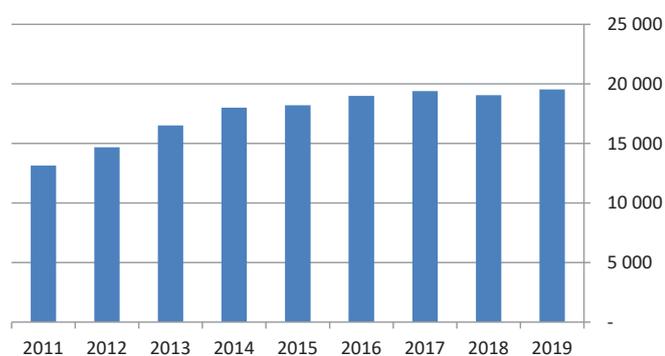
Sous l'effet du virage Ambulatoire, l'occupation des services d'Hospitalisation est en retrait : le taux d'occupation est de 79.1% en Chirurgie viscérale, 77.5% en Chirurgie orthopédique et 53% en Chirurgie de semaine.

Le nombre d'interventions en HDJ chirurgical (PMA incluse) progresse de +7% (après une diminution de -6% en 2018).

Le taux de rotation des supports ambulatoires passe de 1 à 1.17.

L'Hôpital de semaine n'a été ouvert que 122 jours (contre 135 en 2018); la valorisation T2A est en diminution de -32% ; l'occupation est de 4.2 patients en moyenne.

Activité de Chirurgie (K€)



Répartition par discipline

L'activité opératoire, exprimée en ICR, évolue comme suit :

SPECIALITES CHIRURGICALES	2018	2019	Evol. nb ICR	Evol. %
CHIR VISCERALE	486 561	505 807	19 246	3.96%
CHIR VASCULAIRE	245 277	283 392	38 115	15.54%
CHIR UROLOGIE	124 283	125 668	1 385	1.11%
CHIR ORTHOPEDIQUE	610 140	617 836	7 696	1.26%
SPECIALITES CHIRURGICALES	408 863	370 005	-38 858	-9.50%
GASTRO-ENTEROLOGIE	297 331	317 947	20 616	6.93%
GYNECO-OBSTETRIQUE	354 680	376 911	22 231	6.27%
AUTRES	104 773	157 046	52 273	49.89%
TOTAL	2 631 908	2 754 612	122 704	4.66%

PÔLE CHIRURGIE - FEMME

EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE

L'activité de Chirurgie carcinologique progresse de +2.3% (-18% en 2018) : elle retrouve son niveau de 2013. L'activité Digestive continue de diminuer.

En 2018, l'activité d'Urologique est au-dessus du seuil annuel.

L'activité de Chirurgie carcinologique progresse de +2.3% (-18% en 2018) : elle retrouve son niveau de 2013. L'activité Digestive continue de diminuer.

En 2018, l'activité d'Urologique est au-dessus du seuil annuel.

Type de chirurgie cancéro.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Seuil annuel
Sein	82	89	102	95	100	132	108	99	30
Digestif	45	50	59	64	63	52	40	37	30
Urologie	32	24	39	41	27	38	22	34	30
Thorax	14	12	14	10	10	9	13	13	30
Gynécologie	21	30	34	34	37	30	29	37	20
ORL	0	1	6	6	5	2	4	1	20
Total	194	206	254	250	242	263	216	221	

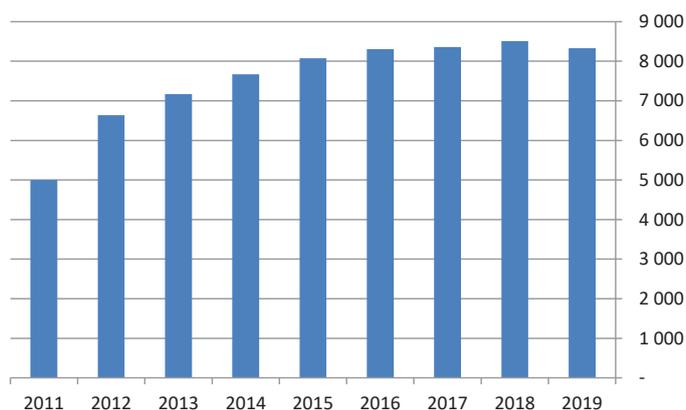
ACTIVITÉ OBSTÉTRICALE

Le nombre d'accouchement diminue légèrement, passant de 2 160 à 2 112 (soit -2.2%) ; le nombre de naissances passe de 2 198 à 2 158.

En parallèle, la valorisation T2A de l'activité obstétricale diminue de -2.1%.

L'IP DMS reste inférieur à 1 (0.97) ; le taux d'occupation est de 80%.

Activité d'Obstétrique - PMA (K€)



AMP

Le nombre de séjours pour l'activité d'AMP est en diminution de -3% (deuxième année consécutive) ; le nombre de prélèvements est de 577.

CHIFFRES CLÉS DU PÔLE

64 lits Chirurgie
21 places Chirurgie
35 lits Maternité



CHIRURGIE

9 752
Hospitalisations

58 134
Consultations externes

11 575
interventions



FEMME

5 484
séjours Maternité et PMA

2 158
Naissances

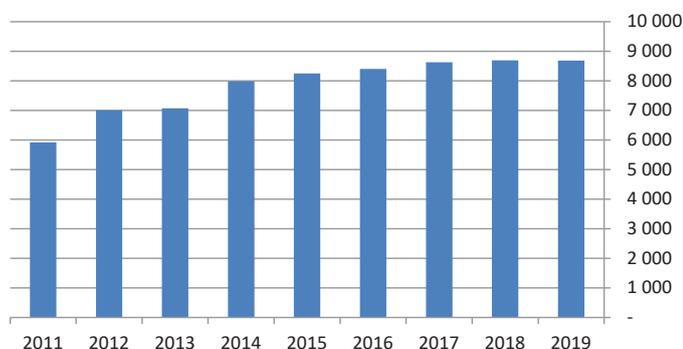
31 902
Consultations externes

PÔLE SOINS CRITIQUES - ENFANTS

SUR L'ANNÉE COMPLÈTE

La valorisation T2A du Pôle augmente de +9.7%

Activité de Soins Critiques (K€)



RÉANIMATION

Le nombre de journées administratives en Réanimation progresse de +3.3% et retrouve son niveau de 2017 (2 lits avaient été neutralisés de mai à août en 2018).

80.6% des journées sont réalisées avec des actes marqueurs, ce qui représente 9.7 lits (pour mémoire : 87% en 2018, 78% en 2017, 72% en 2016 et 83% en 2015).

Le nombre de séjours est en repli de -5.8%.

En revanche, la valorisation T2A progresse de +2.3% en lien avec l'augmentation du nombre de journées. Elle retrouve son niveau de 2017, année de référence.

Le taux d'occupation est de 90.2% (89.8% en 2018).

USIC - SOINS CONTINUS - USINV

11.5 lits sur 14 occupés, soit un taux d'occupation de 82.1% (en légère augmentation).

Une valorisation T2A en baisse de -2.5%.

95.4% des journées réalisées bénéficient d'un supplément soins intensifs.

L'évolution par discipline (en nb de journées pour les patients sortis) est la suivante :

	2018	2019	%
Cardiologie	6.63	6.70	1%
Post-Réanimation	1.71	1.20	-30%
Post - Opératoire	1.70	2.30	35%
Neurologie	0.75	0.83	11%
Non renseigné	0.30	0.43	-
Total	11.1	11.5	3%

ENFANTS

L'activité progresse de +2.5% en valorisation T2A (après diminution en 2018 de -2.5% et de -3.10% en 2017).

Le niveau des recettes de l'année 2017 est atteint.

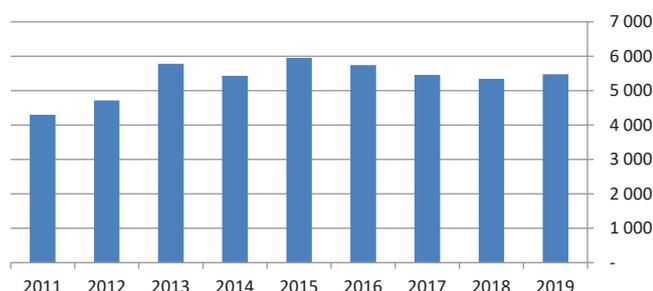
La valorisation T2A de la Pédiatrie progresse de +9.8% (après une perte de -5.9% en 2018).

L'IP DMS est favorable à 0.92.

Le taux d'occupation est de 77.5%.

Le taux d'occupation en diminue fortement pour ressortir à 66%.

Activité de Pédiatrie - Néonatalogie (K€)



PÔLE SOINS CRITIQUES - ENFANTS

URGENCES

Service d'accueil aux Urgences

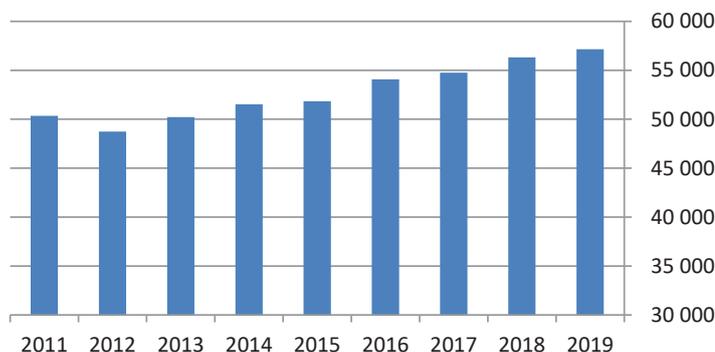
Le nombre de premiers passages aux Urgences progresse de +2% pour atteindre 57 059.

Les passages externes augmentent légèrement (+0.79%) et ceux suivis d'une hospitalisation progressent de +7.1%.

Le nombre de passages « sans soin » est de 3 001 (+1.7%) et celui des passages pour « suites de soins » est de 622 (+3.5%), ce qui porte le nombre de passages total à 60 682

Année	Passages suivi d'hospitalisation			1er passages non suivis d'hospitalisation (Hors suite de soins)			Total Statistiques		
	2018	2019	EVOL %	2018	2019	EVOL %	2018	2019	EVOL %
Total	10 787	11 552	7,09%	45 529	45 507	- 0,05 %	56 316	57 059	1,32 %

Passages aux Urgences



UHCD

UHCD « historique » (9 lits)

L'activité progresse de +2% en volume et +16% en valorisation T2A en raison d'une amélioration de la qualité du codage.

Le taux de retour à domicile reste stable à 47% (49% en 2018).

L'occupation moyenne est de 9.7 lits.

La Psychiatrie occupe 3.4 lits contre 3 en 2018 (stable).

FILIÈRE GÉRIATRIQUE AUX URGENCES

Sur 951 séjours, la Filière gériatrique a pris en charge 332 patients avec retour à domicile (35%). Elle a été ouverte 152 jours.

UNITÉ MÉDICALE D'ORIENTATION

L'Unité Médicale d'Orientation qui s'est mis en place en mars 2019 génère une valorisation T2A de 580 K€ sur 10 mois.

CHIFFRES CLÉS DU PÔLE

SOINS CRITIQUES

REANIMATION

12 lits - 479 séjours

USIC SOINS CONTINUS USINV

14 lits - 1464 séjours

PEDIATRIE

4 195 Consultations externes

22 lits - 2560 séjours

NEONATOLOGIE

12 lits - 399 séjours

UNITE MEDICALE D'ORIENTATION

1 214 séjours

+ URGENCES

57 059

passages aux Urgences

dont

11 552

passages suivi d'hospitalisation



2203
sorties SMUR

PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE

ACTIONS MARQUANTES 2019

IMAGERIE

- Mise en place d'un module de diffusion des résultats (images et Compte rendus) aux patients et prescripteurs via un portail internet
- Travail d'optimisation des vacations en vue d'améliorer l'efficacité économique du service
- Diminution du recours à la téléimagerie et des dépenses associées

LABORATOIRE

- Poursuite de la démarche d'accréditation

MÉDECINE NUCLÉAIRE

- Développement de l'activité de TEP scan
- Changement du logiciel de gestion des examens (migration vers XPLORE)

PHARMACIE

- Développement de la pharmacie clinique
- Réflexions préalables à la mutualisation de la PUI avec l'HDSS

ACTIONS PRÉVUES EN 2020

- Ouverture du deuxième scanner en lien avec le partenaire privé
- Ouverture d'une deuxième IRM sur le site d'HPPS qui libérera 50% des vacations de l'IRM installé au CHAL

LABORATOIRE :

- Poursuite de la démarche d'accréditation
- Création d'un pôle inter-établissement

MÉDECINE NUCLÉAIRE

- Développement de l'activité de TEP scan en vue d'atteindre 2 800 examens

PHARMACIE

- Création d'une PUI unique avec l'HDSS

KINÉSITHÉRAPIE

- Développement de la réadaptation cardiaque

CHIFFRES CLÉS DU PÔLE

LABORATOIRE

Production (nombre de B)
22 080 262

Consommation (nombre de B)
15 676 511

IMAGERIE MÉDICALE

IRM : 10 088 examens

Scanner : 18 993 examens

Imagerie conventionnelle : 53 419 examens

MÉDECINE NUCLÉAIRE

12 601 examens

TEPSCAN

2 361 examens

PHARMACIE

MO : 8 084 823 €

MO sous ATU : 656 632 €

DMI : 2 116 095 €

Retrocession : 7 714 498 €



SYNTHÈSE BUDGETAIRE

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

SYNTHÈSE

L'évolution de l'activité en 2019 a été favorable, avec un nombre de séjours en progression de +5.6% par rapport à 2018 et +1.4% par rapport à 2017. L'évolution a été de +1.1% en Hospitalisation complète et +12.9% en Hospitalisation de jour.

L'exercice budgétaire 2019 a également été très favorable :

- Les recettes liées à l'activité hospitalières (hors rétrocession, DMI, MO, recettes exceptionnelles, reprises sur provisions et mise à disposition de personnel) ont progressé de +5% par rapport à 2018.

L'activité hospitalière (hospitalisation + externe) a généré des recettes en progression de +4.3% et les dotations MIGAC - FIR ont évolué de +7.4%.

- Les dépenses liées à l'activité hospitalière (hors titre 4, rétrocession, DMI, MO et mise à disposition de personnel) ont progressé de +2.8% par rapport à 2018

L'exercice budgétaire 2019 fait ressortir un résultat positif de 5.8 M€. Le taux de marge hors aide s'établit à 11%.

Ces bons résultats sont le fruit du travail et des efforts de tous les professionnels du CHAL, attentifs à assurer les missions de service public tout en préservant les équilibres financiers afin de continuer à soutenir une politique d'investissement à la hauteur des enjeux auxquels le CHAL, établissement support du GHT Léman Mont-Blanc, a à faire face.

Ces bons résultats renforcent la crédibilité de l'établissement, qui est forte, au moment important où le CHAL va adopter son nouveau Projet d'établissement 2020-2024 et où est instruit auprès de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes le Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) intégrant notamment le Projet d'Adaptation du Plateau technique, qui est l'opération d'investissement prioritaire du CHAL pour les prochaines années.

Il convient également de souligner ici qu'une partie importante de la valorisation T2A résulte de l'amélioration continue du recueil et du codage des informations de séjour dans le cadre d'un travail concerté entre le DIM et les Responsables des unités d'hospitalisation.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2018

- Les dépenses d'exploitation à charge de l'établissement progressent de +3 M€ (+2.8%)
- Les dépenses de personnel non médical évoluent de +0.900 M€ (+1.6%)
- Les dépenses de personnel médical progressent également de +0.900 M€ (+4.2%)
- Les dépenses de pharmacie augmentent de +0.400 M€ (+7 %)
- Les dépenses hôtelières et techniques augmentent de +0.361 M€ (+2.7 %)
- Les autres dépenses progressent de +0.500 M€ (+4 %)
- Les recettes d'exploitation progressent de +6.300 M€ (+5 %)
- Les recettes liées à l'activité d'hospitalisation augmentent de +2.800 M€ (+3.6%)
- Les recettes d'activité externe progressent de +2.800 M€ (+8 %)
- Les autres recettes progressent de +2.200 M€ (+6.9%), dont 1 M€ de crédits MIGAC FIR, 0.200 M€ liés au dégel tardif du coefficient prudentiel, 0.350 M€ liés aux crédits IFAQ, 0.125 M€ liés au forfait urgences, 0.200 M€ liés aux recettes de transports et 0.250 M€ aux chambres particulières

DÉPENSES

DÉPENSES

Les dépenses à charge de l'établissement (hors mises à disposition de personnels, rétrocession, MO, ATU, DMI) devraient progresser de +3.027 M€ (+2.8%) par rapport à 2018.

I/TITRE I : PERSONNEL

Les dépenses de personnel évoluent de +1.822 M€ (+2.3%) ; elles sont conformes au RIA.

Retraitées des mises à disposition, elles progressent également de +2.3%.

A – PERSONNEL NON MÉDICAL

Les dépenses de PNM progressent de +0.848 M€ (+1.4%) ; retraitée des mises à disposition, l'évolution ressort à +1.6%. Elles sont conformes au dernier RIA.

Les effectifs évoluent de 3 ETP.

Le GVT est de +0.87%.

B – PERSONNEL MÉDICAL

Les dépenses de PM évoluent de +0.974 M€ par rapport à celles de 2018 (+4.7%) ; retraitée des mises à disposition, l'évolution est de +4.2%. Elles sont conformes au dernier RIA.

Les effectifs évoluent de 7 ETP Médecins, auxquels s'ajoutent 7 internes.

2/DEPENSES GERÉES PAR LA PHARMACIE

L'évolution des achats par rapport à 2018 est de +1.231 M€ (+5.3%).

Médicament et dispositifs médicaux à charge de l'établissement :

Les dépenses à charge de l'établissement (hors MO, DMI, ATU, rétrocession, évolution des stocks) évoluent de +0.326 M€ (+5.8%).

Molécules onéreuses, ATU, DMI

Les dépenses de MO et ATU progressent de +0.250 M€ (+3.1%).

Celles de DMI évoluent de 0.320 M€ (+17.6%).

Rétrocession

Les Dépenses sont en retrait de -0.151 M€ à celles de 2018 (-2%).

3/AUTRES DEPENSES DE TITRES 2 ET 3

Comptes gérés par la DARL

Les dépenses évoluent de +0.373 M€ par rapport à 2018 (+3.3%).

L'évolution est conforme au dernier RIA.

Retraitée des augmentations liées à l'activité du TEPSCAN et à la réforme de la réglementation sur les transports sanitaires, les comptes budgétaires affichent cette année encore une remarquable stabilité.

Les évolutions significatives par rapport à 2018 sont les suivantes

- Produits sanguins labiles : -0.080 M€
- Produits de médecine nucléaire liés à l'activité du TEPSCAN : +0.159 M€
- Hospitalisations à l'extérieur : +0.120 M€
- Logements : +0.060 M€
- Transports d'usagers : +0.216 M€, en lien avec la réforme de la réglementation sur les transports sanitaires (montant compensé par des recettes)
- Prestations extérieures (notamment recours à un accompagnement pour l'élaboration du nouveau Projet d'établissement 2020-2024 ainsi que pour l'étude d'organisation des secrétariats médicaux) : +0.075 M€
- Prestation sécurité extérieure au niveau du service des Urgences : +0.026 M€

Comptes gérés par la DSIO

Les dépenses sont stables et conformes aux prévisions.

Autres comptes de Titre 3

Les dépenses progressent de +0.488 M€ par rapport à 2018 (+4%).

L'évolution est essentiellement due au Loyer BEH (+0.103 M€), à la redevance au Budget G (+0.080 M€), au financement auprès de l'ASCOLL du dispositif du Médecin répartiteur aux Urgences, au versement aux établissements partenaires du CEGID (+0.085 M€) et aux redevances aux GCS dont le CHAL est membre (+0.157 M€).

3/TITRE 4

Intérêts de la dette

Les dépenses sont conformes à l'EPRD.

Amortissements

Ils sont inférieurs de 0.702 M€ à 2018 et conformes au RIA.

Provisions

Elles sont supérieures de 0.172 M€ au RIA.

RECETTES

RECETTES

Les recettes (hors rétrocession, MO, DMI, produits exceptionnels et reprises sur provisions) sont en progression de +6.318 M€ par rapport à 2018 (+5 %).

1/ RECETTES LIEES A L'ACTIVITE D'HOSPITALISATION

Les recettes liées à l'activité d'hospitalisation progressent de +2.859 M€ (+3.6%).

A noter que s'ajoutent à ces recettes le dégel tardif d'une partie du coefficient prudentiel 2018 pour un montant de 0.436 M€.

2/ RECETTES LIEES A L'ACTIVITE EXTERNE

Les recettes liées à l'activité externe progressent de + 1.288 M€ (+8%) ; cette évolution étant principalement liée à la montée en charge de l'activité du TEPSCAN mis en service en 2018.

3/ CREDITS MIGAC ET FIR

Ces crédits affichent une progression de +1.013 M€ (+7.4%).

L'évolution concerne notamment un rebasage des dotations suivantes : SMUR (+0.055 M€), USNI (+0.081 M€), Internes (+0.090 M€), soutien aux urgences et régime indemnitaire des personnels des urgences (+0.228 M€), permanence des soins (+0.386 M€), CEGID (+0.990 M€).

S'y ajoutent les crédits reçus au titre de la dotation IFAQ pour un montant de 0.334 M€.

4/ AUTRES PRODUITS (TITRE 3)

Variation des stocks

Une augmentation des stocks est enregistrée à hauteur de 0.333 M€.

Activité de rétrocession

Les recettes de rétrocession sont en baisse de 0.174 M€ par rapport à 2018; elles sont toutefois supérieures de 0.069 M€ au RIA.

Ventes de produits, activités annexes, autres produits de gestion courante

Les recettes pour chambres particulières augmentent de 0.260 M€.

Reprises sur provisions

Elles sont supérieures de 0.406 M€ au dernier RIA.

Recettes issues des coopérations

Les recettes liées au versement des forfaits techniques du GIE IRM augmentent de 0.128 M€.

Le loyer auparavant facturé aux VSHA n'est plus perçu (-0.252 M€).

Les recettes liées à la mutualisation du laboratoire augmentent de 0.254 M€.

Remboursements de personnel mis à disposition et recettes liées au personnel

Ils sont globalement stables (+0.034 M€).

MARGE BRUTE ET FINANCEMENT

MARGE BRUTE

La marge brute du budget H évolue comme suit : 15.7% en 2013, 13.8% en 2014, 10.6% en 2015, 9.9 % en 2016, 9.5% en 2017, 8.9% en 2018, 11% en 2019.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement du budget H s'établit à 11.400 M€ (8.100 M€ en 2018).

TABLEAU DE FINANCEMENT

	projection annuelle actualisée au 31/12/2019	projection annuelle actualisée au 31/12/2019	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0,00	12 751 064,94	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	3 666 080,85		Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	8 234 694,57	622 331,56	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois	569 565,19	2 039 999,03	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	12 470 340,61	15 413 395,53	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	2 943 054,92	0,00	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT

Grâce aux excédents réalisés, la CAF tous budgets confondus s'établit à 12.700 M€

Les ressources sont également abondées par :

- Des dotations et subventions, et notamment les Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) 8 000 €, les Fonds de Modernisation des Établissement de Santé Publics et Privés (FMESPP) 34 383 €, FIR système d'information pour le GHT (62 630 €), FIR Filière gérontologique (15 000 €) ; une dotation d'investissement courant de 500 000 € a également été perçue au titre du Plan gouvernemental « Investir pour l'Hôpital »
- Les remboursements en capital du prêt octroyé au GIE « IRM 74 » (164 000 €)
- Le produit des cessions d'actif (1 873 000 €)

Cette CAF permet de financer :

- Le remboursement des emprunts adossés aux 2 contrats de BEH pour 3.666 M€
- Une capitalisation du GCS du GHT Léman Mont-Blanc à hauteur de 0.564 M€ dont :
 - 500 000 € au titre de l'opération de Modernisation des Hôpitaux du Léman
 - 64 000 € au titre du plan d'investissement du laboratoire mutualisé
- Les immobilisations pour 8.234 M€
 - 7.292 M€ pour le budget H dont :
 - 0.944 M€ pour l'informatique
 - 0.184 M€ pour les travaux
 - 1.827 M€ pour le biomédical (dont 0.632 M€ pour le nouveau scanner)
 - 0.426 M€ pour les équipements hôteliers et de transport
 - 3.911 M€ au titre du bâtiment « Le Môle »
 - 0.424 M€ pour l'EHPAD d'Ambilly, dont 0.387 M€ au titre des travaux d'humanisation
 - 0.286 M€ pour l'EHPAD de Marnaz, dont 0.263 M€ au titre des études préalables à la reconstruction
 - 0.075 M€ pour l'EHPAD de Bonneville
 - 0.133 M€ pour l'IFSI, dont 0.090 M€ au titre des études préalables à la reconstruction
 - 0.022 M€ pour le GHT (budget G)

Grâce aux excédents, un apport au fonds de roulement de près de 3 M€ est réalisé sur l'exercice.

RÉSIDENCES EHPAD

La clôture de l'exercice 2019 fait ressortir un résultat positif global de 638 575 €.



RÉSIDENCE EHPAD DE MARNAZ "LES CORBATTES"

Le résultat budgétaire évolue de 150 713 € en 2018 à 146 256 € en 2019.

Le taux d'occupation passe de 97% à 90.2% ; les recettes d'hébergement et dépendance sont en légère diminution (-30 K€ sur chaque section) ; l'augmentation du prix de journée opérée dans la perspective de l'ouverture du nouvel EHPAD compense en partie la perte d'activité.

Les effectifs progressent de 0.4 ETP, mais le moindre recours à l'intérim permet une grande maîtrise des dépenses de personnel ; les autres postes de dépenses sont également en légère baisse.



RÉSIDENCE EHPAD DE BONNEVILLE "PETERSCHMITT"

Le résultat budgétaire évolue de à 98 963 € en 2018 à 191 184 € en 2019.

Le taux d'occupation est stable (96%), entraînant également une relative stabilité des recettes d'hébergement et dépendance ; la dotation soins progresse de près de 100 K€ sous l'effet de la convergence prévue au CPOM.

Les effectifs sont stables et les dépenses sont en légère baisse.



RÉSIDENCE EHPAD D'AMBILLY "LES EDELWEISS"

Le résultat budgétaire est stable : 301 135 € en 2019 (284 667 € en 2018) permettant d'alimenter l'autofinancement des travaux d'humanisation.

Le nombre de journées progressent sous l'effet d'une montée en charge de l'hébergement temporaire, entraînant une évolution des recettes d'hébergement et de dépendance (+92 K€) ; la dotation soins progresse également de +64 K€.

Les effectifs progressent de 1.6 ETP. L'évolution des charges est également dynamique (+193 K€).

PÔLE GÉRIATRIE

CAPACITÉ D'ACCUEIL

13 Lits gériatriques (534 RUM)

12 Lits UHPG ⁽¹⁾ (951 RUM)

735 Consultations externes

JOURNÉES RÉALISÉES EN EHPAD

29 308

EHPAD "Les Edelweiss" à Ambilly

31 123

EHPAD "Peterschmitt" à Bonneville

26 612

EHPAD "Les Corbattes" à Marnaz

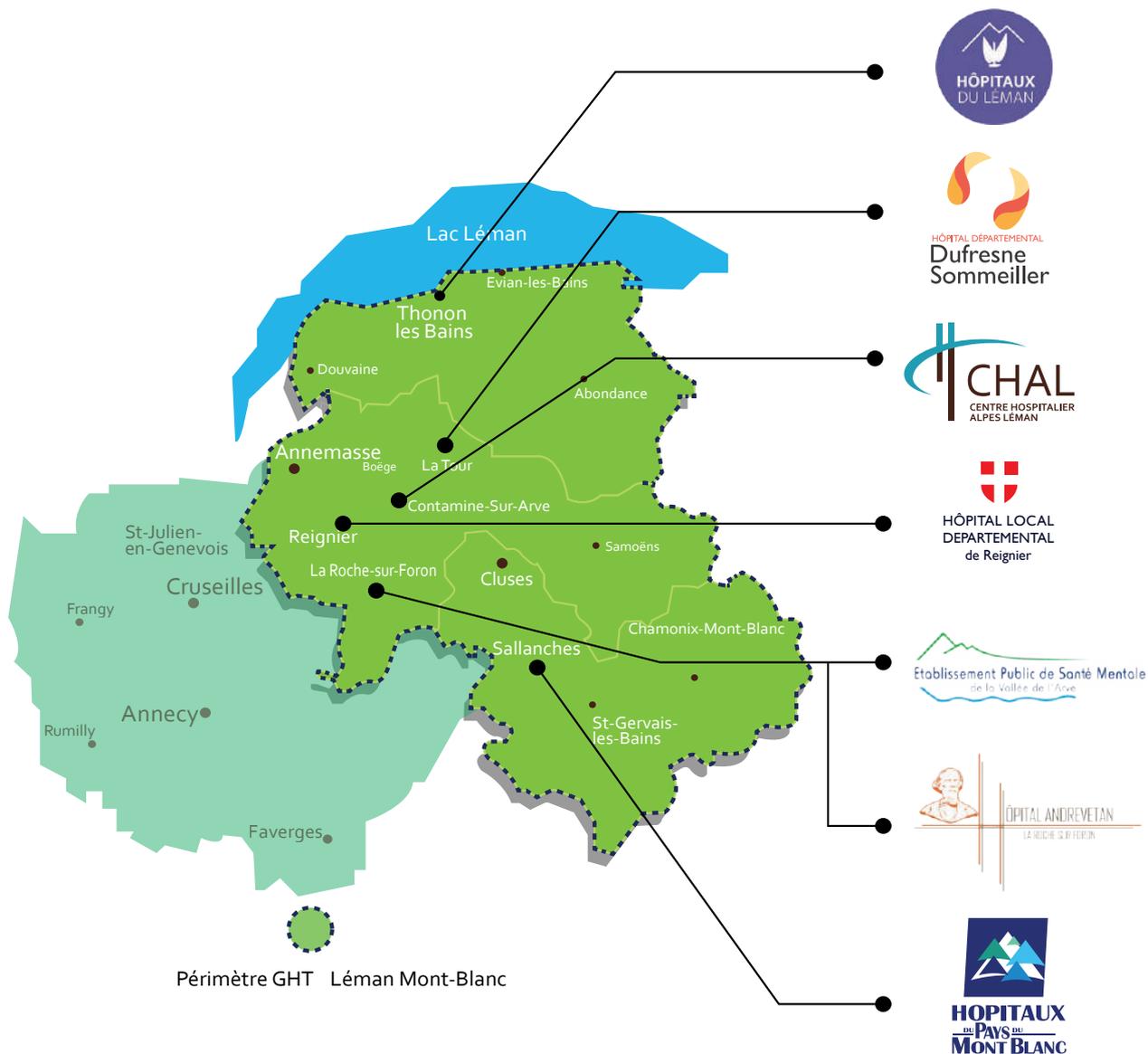


(1) Unité Hospitalière Psycho-Gériatrique

GHT LÉMAN MONT-BLANC EN HAUTE-SAVOIE NORD

SOLIDARITÉ, SUBSIDIARITÉ, EFFICACITÉ

7 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ



www.ght-leman-mont-blanc.fr